

AfricaSeeds

L'Organisation africaine pour le développement
du secteur semencier



Stratégie 2022-2031

Pour un développement inclusif du secteur semencier
en soutien à la transformation de l'agriculture en Afrique







AfricaSeeds

L'Organisation africaine pour le développement du
secteur semencier

Stratégie 2022-2031

Pour un développement inclusif du secteur semencier en
soutien à la transformation de l'agriculture en Afrique

Décembre 2021

Remerciements

AfricaSeeds est reconnaissante pour les contributions importantes du large éventail de consultants et de partenaires à la formulation de cette stratégie.

Credits photos:

Couverture: ©FAO/Paul Joynson-Hicks

Fond page de titre: ©FAO/Michela Paganini

Fond page Résumé: ©CIAT/NeilPalmer

Photo Dr. Adama Traoré: ©AfricaSeeds/Michela Paganini

Chapitre 1: ©CIAT/StephanieMalyon

Chapitres 2, 3, 4, 5, 6, 7, 9 : ©AfricaSeeds

Chapitres 8, 10, 11, 12, 13 et dos de couverture: ©AfricaSeeds/Michela Paganini

Mise en page:

Michela Paganini

Contenus

Avant-propos	iii
Abréviations.....	v
Résumé	vi
1. Contexte.....	1
1.1 Justification du changement de stratégie	1
1.2 Objet du document de stratégie	4
2. Introduction.....	5
2.1 Rôle et importance des semences	5
2.2 Systèmes semenciers en Afrique	7
2.3 Bref historique des efforts de développement du secteur semencier en Afrique	8
2.4 Caractéristiques clés du secteur semencier en Afrique.....	8
2.5 Situation actuelle du secteur semencier africain.....	9
2.5.1 Avancées.....	9
2.5.2 Défis du secteur semencier en Afrique.....	9
3. Rôle d’AfricaSeeds.....	15
3.1 Historique	15
3.2 Objectif d’AfricaSeeds	15
3.3 Fonctions essentielles d’AfricaSeeds	17
3.4 Programme global d’AfricaSeeds pour le développement du secteur semencier en Afrique pour la croissance et la transformation durables de l’agriculture.....	17
3.5 Domaines prioritaires des actions d’AfricaSeeds.....	18
4. Collaboration d’AfricaSeeds avec les parties prenantes.....	19
4.1 Collaboration avec la Commission de l’Union africaine.....	19
4.2 Collaboration avec les Etats membres d’AfricaSeeds	19
4.3 Partenariats et collaborations envisagées.....	21
4.4 Stratégie de partenariat et collaboration	21
4.4.1 Protocole d'accord et arrangement contractuel	21
4.4.2 Réseautage	27
4.4.3 Communautés de pratique	27
4.4.4 Groupes thématiques	28
4.4.5 Consultation d'experts.....	28
4.4.6 Partenariats public-privé.....	28

5.	Efforts majeurs d’AfricaSeeds.....	29
5.1	Programmes phares d’AfricaSeeds.....	32
6.	Principes d’intervention.....	33
6.1	Partenariat et collaboration.....	33
6.2	Alignement sur les agendas régionaux et continentaux.....	33
6.3	Reconnaissance de la spécificité et de la complexité du secteur semencier africain	33
6.4	Approche par chaîne de valeur des semences.....	33
6.5	Structures et enjeux relatifs à l’effort d’exploitation du secteur semencier informel	35
6.5.1	Quelques observations sur la structure du secteur semencier informel en Afrique.....	37
6.5.2	Structure du secteur semencier informel.....	37
6.6	Plaidoyer politique.....	38
6.7	Subsidiarité.....	38
7.	Coordination.....	39
7.1	Initiatives semencières internationales.....	39
7.2	Programmes semenciers régionaux et nationaux.....	39
7.2.1	Coordination avec les programmes semenciers régionaux.....	41
7.2.2	Coordination avec les programmes semenciers nationaux.....	41
8.	Suivi et évaluation.....	43
9.	Durabilité.....	45
10.	Structure institutionnelle.....	47
10.1	Rôles et Fonctions.....	48
10.2	Siège social et personnel d’AfricaSeeds.....	50
10.3	Experts.....	50
11.	Financement.....	51
11.1	Soutien du pays hôte.....	51
11.2	Contribution des Etats membres.....	52
11.3	Soutien des partenaires au développement.....	52
12.	Attentes d’AfricaSeeds sur l’impact de ses contributions.....	53
13.	Conclusion.....	54
	Annexe 1.....	56



Avant-propos

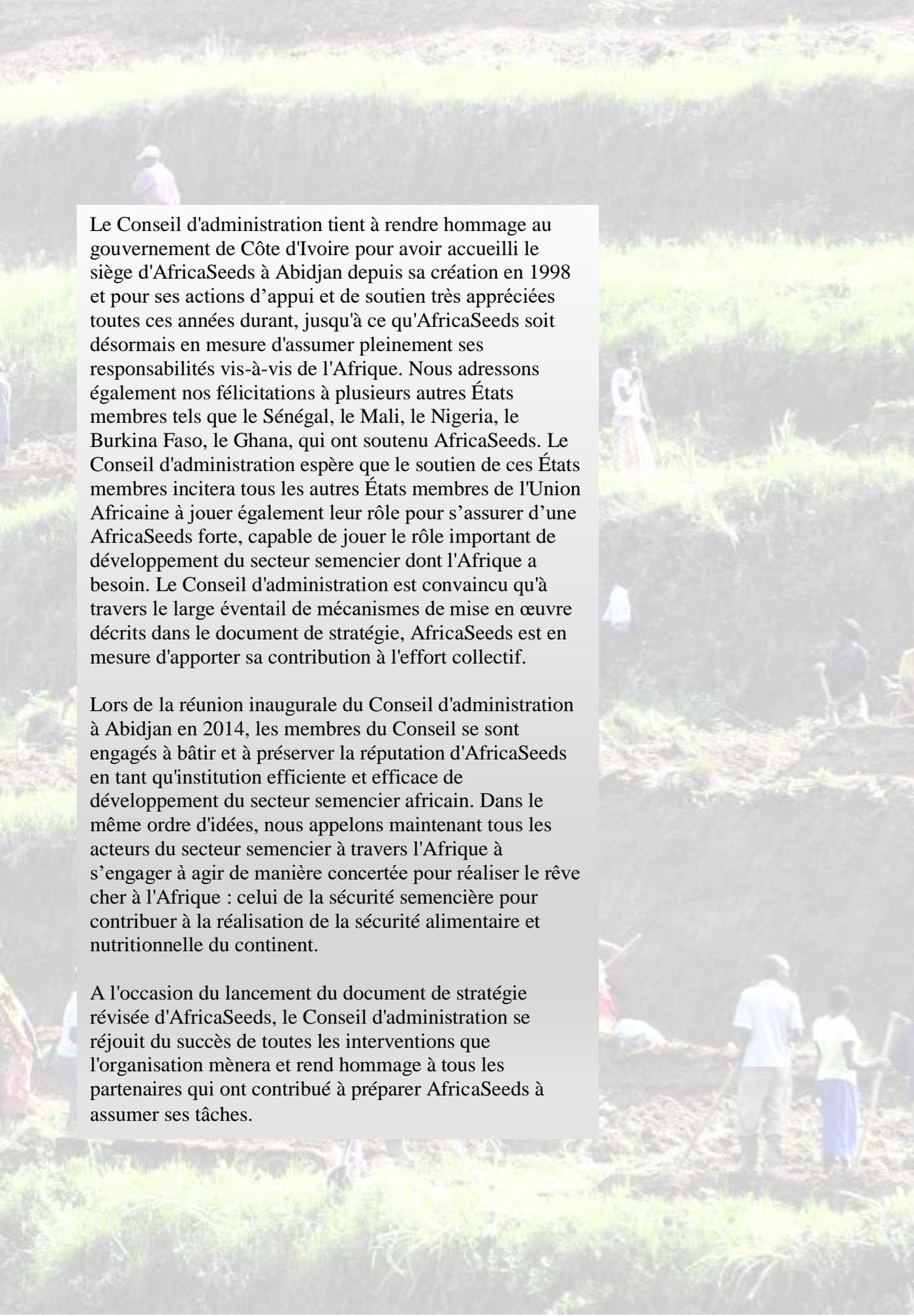


*Dr. Adama Traoré
Président du Conseil
d'administration*

Il est largement admis qu'un secteur semencier fort et efficace contribue de manière très importante à la réalisation du progrès agricole. Ainsi, AfricaSeeds est engagée dans l'amélioration du développement du secteur semencier, au départ en tant que Réseau Semencier Africain (ASN) mis en place en 1998 par 40 pays d'Afrique subsaharienne, jusqu'en 2014, date à laquelle le Réseau a été réorganisé pour élargir son mandat et objectifs et ainsi devenir AfricaSeeds, et servir d'agence d'exécution pour le programme semencier de l'Union africaine, connu sous le nom de Programme africain sur les semences et les biotechnologies (PASB/ASBP).

En 2015, AfricaSeeds a adopté une stratégie conforme à sa vision et à sa mission qui lui permettrait de jouer efficacement son rôle en collaboration avec ses nombreux partenaires, afin de répondre aux impératifs de développement du secteur semencier en Afrique. Bien que de nombreux aspects de cette stratégie soient encore d'actualité, la succession rapide de nouveaux défis et de questions émergentes nécessite une révision de cette stratégie.

AfricaSeeds a défendu la cause de l'ASBP au cours de sa première décennie, de 2010 à 2020, et a été particulièrement active dans sa mise en œuvre. A travers ses interventions dans le processus de mise en œuvre de l'ASBP et la collaboration avec une grande diversité de partenaires, AfricaSeeds a renforcé son expérience et son expertise au fil des ans, et est prête à poursuivre son rôle dans la mise en œuvre de l'ASBP au cours de la prochaine décennie. De plus, pour répondre aux appels des programmes nationaux de semences, aux décisions du récent Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires et aux conséquences émergentes du changement climatique, AfricaSeeds a jugé nécessaire d'aider directement les États membres et les autorités régionales dans les domaines clés de la formation, de la diffusion des connaissances, de la formulation et de la mise en œuvre des politiques semencières et de l'exploitation du secteur semencier informel. De même, AfricaSeeds répondra très activement aux appels des programmes nationaux et régionaux en collaboration avec les partenaires soutenant ces programmes.



Le Conseil d'administration tient à rendre hommage au gouvernement de Côte d'Ivoire pour avoir accueilli le siège d'AfricaSeeds à Abidjan depuis sa création en 1998 et pour ses actions d'appui et de soutien très appréciées toutes ces années durant, jusqu'à ce qu'AfricaSeeds soit désormais en mesure d'assumer pleinement ses responsabilités vis-à-vis de l'Afrique. Nous adressons également nos félicitations à plusieurs autres États membres tels que le Sénégal, le Mali, le Nigeria, le Burkina Faso, le Ghana, qui ont soutenu AfricaSeeds. Le Conseil d'administration espère que le soutien de ces États membres incitera tous les autres États membres de l'Union Africaine à jouer également leur rôle pour s'assurer d'une AfricaSeeds forte, capable de jouer le rôle important de développement du secteur semencier dont l'Afrique a besoin. Le Conseil d'administration est convaincu qu'à travers le large éventail de mécanismes de mise en œuvre décrits dans le document de stratégie, AfricaSeeds est en mesure d'apporter sa contribution à l'effort collectif.

Lors de la réunion inaugurale du Conseil d'administration à Abidjan en 2014, les membres du Conseil se sont engagés à bâtir et à préserver la réputation d'AfricaSeeds en tant qu'institution efficiente et efficace de développement du secteur semencier africain. Dans le même ordre d'idées, nous appelons maintenant tous les acteurs du secteur semencier à travers l'Afrique à s'engager à agir de manière concertée pour réaliser le rêve cher à l'Afrique : celui de la sécurité semencière pour contribuer à la réalisation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle du continent.

A l'occasion du lancement du document de stratégie révisée d'AfricaSeeds, le Conseil d'administration se réjouit du succès de toutes les interventions que l'organisation mènera et rend hommage à tous les partenaires qui ont contribué à préparer AfricaSeeds à assumer ses tâches.

Abréviations

AACS

Association africaine du commerce des semences

ABCIC

Centre Africain de Conservation et d'Innovation de la Biodiversité

AGRA

Alliance pour une révolution verte en Afrique

ASARECA

Association pour le renforcement de la recherche agricole en Afrique orientale et centrale

ASTIWA

Plan d'action pour la mise en œuvre de l'Alliance pour l'industrie semencière en Afrique de l'Ouest

ASBPP

Plateforme Africaine de Partenariat sur les Semences et la Biotechnologie

ASN

Réseau semencier africain

ASTA

Association américaine du commerce des semences

CA

Conseil d'administration

CAADPP P

Plateforme de partenariat PDDAA

CAE

Communauté d'Afrique de l'Est

CCARDESA

Centre de coordination de la recherche et du développement agricoles pour l'Afrique australe

CEDEAO

Commission économique des États de l'Afrique de l'Ouest

CEEAC

Communauté économique des États de l'Afrique centrale

CEN-SAD

Communauté des États sahélo-sahariens

CER

Communauté économique régionale

CIRC

Centre international de recherche agricole

COMESA

Marché commun de l'Afrique orientale et australe

CORAF/WECARD

Conseil Ouest et Centre Africain pour la Recherche et le Développement Agricoles

CUA

Commission de l'Union africaine

DAS

Domaine d'action spécifique

ECOWAP

Politique agricole de la CEDEAO

ESA

Afrique orientale et australe

FANR

Alimentation Agriculture et Ressources Nationales (SADC)

FAO

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

FARA

Forum pour la recherche agricole en Afrique

FAST

Forum pour les essais de semences en Afrique

FBO

Organisation basée sur les agriculteurs

FIDA

Fonds international de développement agricole

FMSS

Système de semences géré par les agriculteurs

GCRAI

Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale

GSS

Groupe des systèmes de semences

IGAD

Autorité intergouvernementale pour le développement

IGRO

Organismes internationaux intergouvernementaux de recherche

ISSD

Développement intégré du secteur semencier

ISTA

Association internationale d'essais de semences

LNS

Laboratoire national des semences

NAST

Association nationale du commerce des semences

NEPAD

Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique

NSTA

Association nationale du commerce des semences

OA

Organisation des agriculteurs

OMD

Objectifs du Millénaire pour le développement

ONS

Office national des semences

OSR

Organisation sous-régionale

PAM

Programme alimentaire mondial des Nations Unies

PASB

Programme Africain des Semences et de la Biotechnologie

PCS

Plateforme de connaissances sur les semences

PDDAA

Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine

PFN

Point focal national

PFER

Point focal régional

PI

Protection intégrée contre les nuisibles

PNS

Programme national de semences

PPAAO

Programme de productivité agricole en Afrique de l'Ouest

PRASAC

Centre Régional de Recherche Appliquée au Développement des Systèmes Agricoles d'Afrique Centrale

SADC

Communauté de développement de l'Afrique australe

SADC-FANR

Communauté de développement de l'Afrique australe / Département pour l'alimentation, l'agriculture et les ressources naturelles

SNRA

Système national de recherche agricole

S&E

Suivi et évaluation

UEMOA

Union économique et monétaire de l'Afrique de l'Ouest

UPOV

Union pour la Protection des Obtentions Végétales

USAID

Agence des États-Unis pour le développement international

UMA

Union du Maghreb arabe

UA

Union africaine

WACCI

Centre d'amélioration des cultures de l'Afrique de l'Ouest

ZLEC

Zone de libre-échange continentale africaine

Résumé

Cette nouvelle stratégie remplace le précédent document de stratégie 2016-2025 d'AfricaSeeds. Une révision de la Stratégie est devenue nécessaire afin de répondre aux nouvelles tendances, aux circonstances changeantes, aux nouveaux concepts, sciences et technologies pour lesquels de nouvelles approches sont requises. Il est particulièrement important que la nouvelle stratégie soit alignée et contribue à l'Agenda 2063 de l'Union africaine sur le développement inclusif et durable.

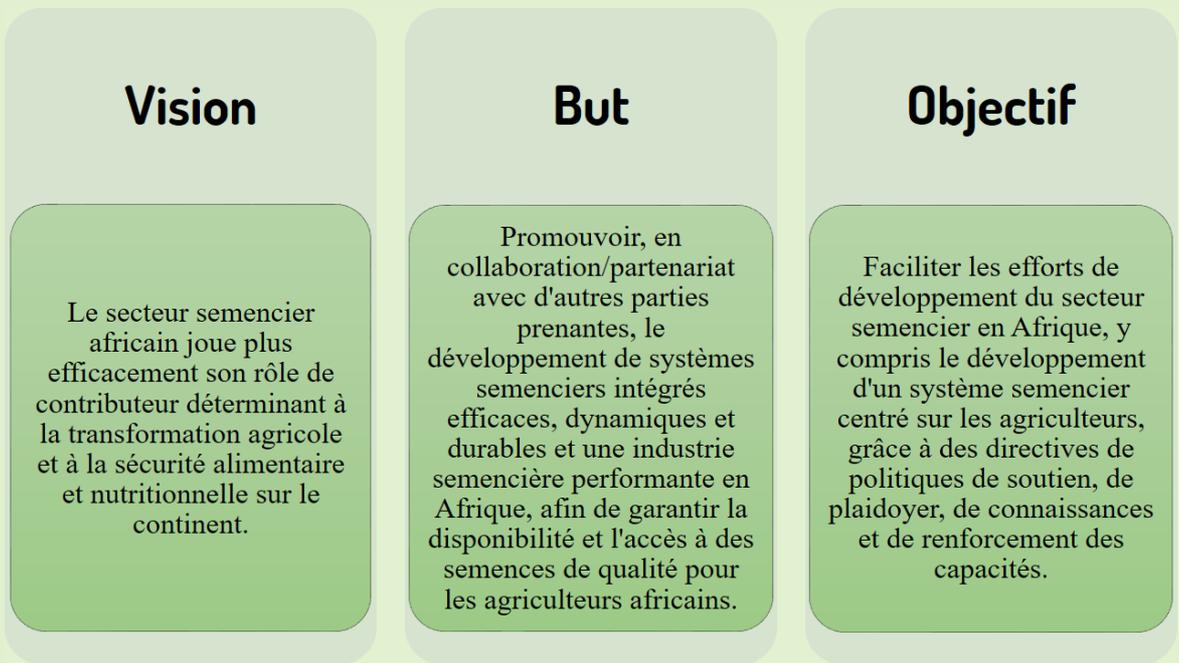
Cette nouvelle stratégie tient compte du fait que des semences de qualité sont essentielles pour augmenter la production agricole globale (potentiellement jusqu'à 30 à 40 % d'augmentation de rendement), et constituent donc la base de la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Afrique. La dernière décennie a été marquée par des avancées significatives dans le développement du secteur semencier en Afrique, rendues possibles par un niveau élevé de partenariat et de collaboration entre les gouvernements et les partenaires au développement et menées par les programmes régionaux d'harmonisation des réglementations semencières des Communautés économiques régionales (CER), dans lesquels AfricaSeeds a joué un

rôle crucial : celui de coordinateur de la mise en œuvre du Programme africain sur les semences et les biotechnologies (PASB/ASPB). Cependant, malgré les avantages reconnus des semences de qualité, le bilan de la contribution du secteur semencier au développement agricole de l'Afrique a été inférieur à la moyenne, une situation à laquelle contribue la lenteur de la croissance du secteur semencier privé dans la plupart des pays.

Certains des principaux défis qui ont limité la contribution du secteur semencier sont : des politiques semencières inadéquates ; le développement et la distribution limités des variétés ; la lenteur dans le développement du secteur semencier privé ; un soutien insuffisant aux petits entrepreneurs semenciers ; l'insuffisance des infrastructures et des capacités ; la commercialisation peu développée des semences ; des services de vulgarisation peu efficaces ; une attention insuffisante aux systèmes semenciers informels ; et des actions limitées concernant les questions émergentes telles que le changement climatique, les droits des sélectionneurs et des agriculteurs et la réduction de biodiversité.



Les éléments clés de la nouvelle stratégie sont décrits comme suit.



Conformément au sens généralement accordé et bien accepté à la notion de « semence », AfricaSeeds fonctionnera sur la base que le terme SEMENCE s'applique à tout matériel de reproduction ou plants servant à générer de nouvelles plantes, y compris les espèces forestières. AfricaSeeds s'engage à faire preuve de souplesse dans la reconnaissance de la dimension animale du terme SEMENCE lorsque les questions relatives à l'admission des semences animales seront résolues de manière satisfaisante.

AfricaSeeds se concentrera globalement sur quatre programmes phares qui sont les suivants :

- le développement de capacités et de compétences professionnelles pertinentes pour l'avancement du secteur semencier (par ex. le « Programme des jeunes professionnels de la semence », la « Promotion de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes dans le secteur semencier » ou des activités conjointes

de formation avec les structures d'enseignement) ;

- l'élaboration et l'adoption de politiques semencières nationales (en réponse directe aux demandes aux programmes nationaux de semences ; comme activités de formation régionales, en collaboration avec les CER et les partenaires au développement) ;
- le Programme « Portail des Connaissances sur les Semences » : il s'agit d'un programme déjà lancé pour développer un réseau informatisé à l'échelle du continent sur les données, les statistiques et les informations pour les planificateurs, les développeurs et les agriculteurs du secteur des semences. L'Union africaine (UA) doit être invitée à s'impliquer dans ce programme ;
- l'exploitation optimale du secteur semencier informel en tant que source importante de semences, de manière à améliorer encore plus l'impact sur la production alimentaire globale ;

et sur lesquels l'accent et la priorité seront mis, concernant les ressources, le plaidoyer, l'exécution et le suivi.

AfricaSeeds répondra aux besoins de développement du secteur semencier en coopération avec tous les acteurs semenciers et les partenaires au développement, à travers des actions intégrées, de partenariats public-privé et de réseautage, afin d'instaurer des programmes et industries semenciers durables nationaux, régionaux et continentaux, conformément au PASB/ASBP, et à l'objectif de transformation agricole et de sécurité alimentaire et nutritionnelle au niveau continental.

Dans ses interventions, AfricaSeeds plaidera pour le soutien et la priorisation des semences pour le développement agricole et la sécurité alimentaire et nutritionnelle, assurera la disponibilité et l'accès de semences de qualité aux agriculteurs aussi bien dans le secteur formel que dans le secteur informel, ceci pour une production et une productivité accrues des cultures. En outre, AfricaSeeds améliorera et soutiendra l'entrepreneuriat semencier privé, promouvra

le commerce des semences et le développement du marché, promouvra la résilience des systèmes semenciers nationaux vulnérables aux menaces et aux crises et promouvra les systèmes de données, d'information et des connaissances relatives aux semences.

Des partenariats et une collaboration efficaces avec toutes les principales parties prenantes, y compris les États membres de l'UA, les CER, la Commission de l'UA (CUA), les agriculteurs et les organisations d'agriculteurs ainsi que les partenaires techniques et de développement, seront essentiels dans la mise en œuvre de la stratégie d'AfricaSeeds. Ce document de stratégie doit pouvoir présenter suffisamment et exposer de manière adéquate le fonctionnement et les aspirations d'AfricaSeeds, pour permettre aux partenaires potentiels de l'Organisation de se joindre aux efforts visant à améliorer l'efficacité d'AfricaSeeds et à faire sa promotion auprès des différentes parties prenantes, aussi bien des donateurs que des bénéficiaires.



1. Contexte

1.1 Justification du changement de stratégie

Le document de stratégie d'AfricaSeeds, formulé en 2015 et prévu pour rester en vigueur jusqu'en 2025, a bien servi AfricaSeeds. Il a guidé les opérations d'AfricaSeeds dans le cadre du Programme africain sur les semences et les biotechnologies (PASB/ASBP) et d'autres interventions continentales, régionales et nationales, et a assuré la conformité avec les principes de l'Organisation. Cependant, des changements rapides se sont produits ces dernières années dans le secteur semencier en Afrique nécessitant une révision de la stratégie. En juillet 2021, AfricaSeeds, l'Organisation africaine de développement du secteur des semences, a entamé un processus de mise à jour du document de stratégie. Le processus de révision visait à examiner les développements nouveaux et émergents dans le secteur semencier en Afrique, à recommander le positionnement et la stratégie appropriés pour AfricaSeeds qui aiderait l'Organisation à mener efficacement les interventions nécessaires au développement du secteur semencier qui relèvent de sa compétence au cours de la prochaine décennie, de 2022 à 2031.

Le marché africain des semences a sensiblement augmenté à partir de 2014, atteignant près de 1,9 milliard USD en 2019 (Agribusiness Research and Analysis, juin 2021). Les importations alimentaires africaines sont passées de 35 milliards d'USD en 2020 à une valeur estimée à 100 milliards d'USD d'ici 2030. Ce chiffre démontre amplement la nécessité d'accroître la productivité des cultures locales à partir de systèmes semenciers solides conçus pour répondre aux besoins continentaux en semences. Bien que des progrès significatifs aient été réalisés pour moderniser les réglementations et politiques pertinentes dans l'environnement semencier africain, de nombreux problèmes restent encore d'être résolus. La promotion d'un environnement politique propice à la diffusion et à l'adoption de variétés améliorées stimulera davantage l'intérêt et l'investissement du secteur privé.



La moisson se trouve dans la semence

Le marché africain des semences commerciales est dominé par le maïs (42%), les légumes (20%) et les céréales (14%), qui représentent ensemble les trois quarts du marché continental (Agribusiness Research and Analysis, juin 2021). Étant donné que la plus forte incidence de pauvreté et de malnutrition au monde se trouve en Afrique subsaharienne, la stagnation de la production céréalière par habitant est inquiétante. Des efforts concertés sont nécessaires pour coordonner le rôle du secteur public dans le développement de systèmes dynamiques et efficaces du secteur semencier, ainsi que dans la création et de nouvelles variétés, la production et la commercialisation des semences.

AfricaSeeds devra travailler avec les gouvernements nationaux, les CER, les partenaires au développement et toutes les parties intéressées, y compris les petites et moyennes entreprises semencières locales, ces dernières ayant un avantage comparatif pour atteindre tous les agriculteurs qui ont besoin de semences de bonne qualité.

Les questions abordées au cours du processus de révision étaient les suivantes :

- contexte actuel du développement du secteur semencier en Afrique ;
- caractéristiques du secteur semencier en Afrique ;
- défis ;
- leçons à tirer pour positionner AfricaSeeds ;
 - domaines de préoccupation prioritaires pour AfricaSeeds;
 - programmes phares proposés pour AfricaSeeds ;

- interventions d'AfricaSeeds ;
 - domaines d'interventions ;
 - mode d'intervention ;
 - principes d'intervention ;
- collaboration ;
 - relation avec les pays membres ;
 - collaboration avec d'autres organisations ;
- systèmes semenciers informels dont le système semencier géré par les agriculteurs constitue une partie prédominante ;
- les semences animales, actuellement discutées par les parties prenantes pour devenir partie intégrante d'une implication inclusive de la notion de «SEMENCE».

Les discussions au cours de la révision ont abouti à la caractérisation du contexte actuel du développement du secteur semencier en Afrique, résumé comme suit :

- le large éventail d'interventions par de nombreux acteurs et partenaires dans le développement du secteur semencier en Afrique ;
- la période actuelle correspond à celle où les efforts les plus intenses et les plus étendus de l'histoire récente sont déployés en faveur du développement du secteur semencier ;
- les programmes d'harmonisation établis et fonctionnant dans quatre régions et sont en préparation dans une région ;
- le faible taux de mise en œuvre des processus d'harmonisation ;
- la création de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) a ouvert de grandes

perspectives pour la commercialisation continentale des semences ;

- la consultation en cours par la CUA et les partenaires sur les lignes directrices continentales pour l'harmonisation des cadres réglementaires améliore encore plus les perspectives de commercialisation continentale des semences ;
- la prédominance continue du secteur informel sur le secteur formel dans l'approvisionnement en semences des agriculteurs justifie la nécessité d'envisager l'intégration du premier ;
- la faible professionnalisation du secteur semencier ;
- l'émergence de la dimension semencière animale de la filière semencière ;
- les menaces et les crises : par ex. épidémies (COVID-19), changement climatique ;
- de nombreux pays peuvent avoir besoin d'aide pour développer et/ou mettre en œuvre leur politique nationale ;
- l'interaction avec les conventions, les traités, les associations et les organisations internationaux ;
- les sciences et les technologies émergentes.

approches pour aborder les nombreux problèmes du secteur semencier en Afrique.

La Stratégie a été formulée par un processus institué par le Conseil d'administration d'AfricaSeeds et a bénéficié des contributions de plusieurs experts clés. Elle a été approuvée en novembre 2021 par le Conseil d'administration et remplace le document de stratégie précédent. Alors que de nombreux éléments de la stratégie précédente sont évidents dans la version renouvelée, une mise à jour considérable est observée dans la nouvelle stratégie en raison de la nécessité de répondre aux nouvelles tendances et aux circonstances changeantes, aux nouveaux concepts, sciences et technologies pour lesquels de nouvelles approches sont nécessaires.

Le nouveau document de stratégie d'AfricaSeeds est présenté ici pour être utilisé et consulté par le personnel d'AfricaSeeds et tous ses collaborateurs et ses partenaires.

1.2 Objet du document de stratégie

Ce document stratégique représente le modus operandi d'AfricaSeeds. La Stratégie guidera l'organisation dans toutes ses opérations, y compris dans la mise en œuvre du ASBP/PASB ; dans sa relation et son soutien à d'autres initiatives semencières ; et dans ses



2. Introduction

2.1 Rôle et importance des semences

Les semences de qualité sont connues et acceptées comme étant le principal intrant de l'agriculture, en particulier parce qu'elles ont un effet majeur sur la productivité agricole et qu'elles permettent finalement d'atteindre les objectifs de sécurité alimentaire et nutritionnelle, d'autonomisation des moyens de subsistance et de réduction de la pauvreté. Le rôle critique des semences dans l'agriculture les rend essentielles pour la sécurité des nations et il est apparu clairement, à la lumière des événements récents, que toute nation qui ne positionne pas adéquatement ses questions semencières relègue son avenir en matière de sécurité alimentaire aux mains de forces extérieures.

Le secteur agricole africain souffre d'une faible productivité qui empêche le continent de nourrir convenablement sa population en plein essor, avec un écart important entre les rendements potentiels et actuels des principales cultures vivrières, notamment du maïs et du riz.

L'utilisation adéquate des semences de variétés améliorées et de semences de qualité, ainsi que de bonnes pratiques de gestion, jouent un rôle clé dans la détermination de la productivité agricole. Les semences, associées à un bon environnement de production, déterminent le rendement maximal des cultures et la productivité de tous les autres intrants agricoles du système agricole. Les semences de qualité sont donc essentielles en agriculture.

Étant donné qu'elles constituent un élément essentiel de l'amélioration de la productivité agricole et de la production agricole globale, les semences de qualité constituent la base de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. La gestion du secteur semencier est donc d'une importance primordiale. L'exigence fondamentale d'un système semencier est que des semences de bonne qualité soient disponibles là où elles sont nécessaires et que les agriculteurs doivent y avoir accès et pouvoir les utiliser de manière appropriée pour obtenir la production souhaitée.



Visite à l'entreprise Kamano Seed, avec sa directrice générale Mme Sylvia Horemans, Zambie, 2016



Pour que les semences puissent jouer le rôle souhaité en Afrique, une condition préalable essentielle est un secteur semencier efficace aux niveaux national, régional et continental. Cependant, le secteur des semences en Afrique est confronté à de graves inégalités qui le rendent incapable de répondre aux besoins globaux de l'agriculture. Comme la sécurité alimentaire et nutritionnelle dépend fortement de la sécurité semencière, l'objectif de la sécurité alimentaire et nutritionnelle reste insaisissable à moins que la sécurité semencière des communautés agricoles ne soit atteinte en premier.

Compte tenu du rôle crucial que jouent les variétés améliorées dans l'augmentation de la production agricole, une question clé est de savoir comment faciliter le développement d'un système semencier capable de générer, produire et distribuer des semences de qualité de nouvelles variétés qui répondent aux besoins de tous les agriculteurs, de manière rentable.

Il est généralement reconnu que les semences sont l'élément le plus important de la production végétale ; elles constituent l'élément de base de la propagation des plantes et, à ce titre, un élément crucial de l'agriculture. Des semences de qualité sont une condition préalable au succès de l'agriculture et constituent une voie importante pour atteindre les objectifs continentaux de sécurité alimentaire et nutritionnelle, à travers l'augmentation la productivité globale des cultures.

2.2 Systèmes semenciers en Afrique

Les deux secteurs semenciers identifiés en Afrique sont généralement le secteur formel et le secteur informel.

Secteur formel

Il est composé d'entreprises semencières formalisées et réglementées, tant publiques que privées, relevant de systèmes législatifs d'assurance qualité (généralement un système de certification) et qui adoptent des variétés, des machines et des équipements modernes ainsi que de méthodologies technologiques et commerciales. Ce secteur fournit environ 10 à 15% des semences, principalement des céréales et des légumineuses. Les principes directeurs du système semencier formel sont :

- le maintien de l'identité et de la pureté variétales, et
- la production de semences de qualité physique, physiologique et sanitaire optimale.

Secteur informel

Les systèmes du secteur semencier informel sont organisés localement et basés sur la manière dont les agriculteurs produisent, diffusent et achètent des semences par le biais de la conservation à la ferme, de l'échange avec d'autres agriculteurs ou de l'achat sur les marchés locaux.

Largement basés sur des variétés locales et des cultivars traditionnels, il existe également des possibilités d'utilisation de variétés modernes. Se trouvant principalement en dehors des cadres réglementaires, le secteur informel

répond de façon adéquate aux besoins locaux en termes de nature, d'accès et de qualité. Le secteur comprend également des entreprises semencières non réglementées qui ne sont qu'à quelques pas de la conversion au secteur formel.

2.3 Bref historique des efforts de développement du secteur semencier en Afrique

La prise de conscience du rôle des semences a vu toutes les nations s'efforcer de développer leur secteur semencier. Partant de l'émergence d'une industrie semencière qui s'est associée à la révolution industrielle dans les pays occidentaux, à la poursuite initiale de programmes semenciers nationaux par tous les pays africains après l'accession à l'indépendance, au développement d'industries semencières à divers stades de spécialisation et de développement à travers l'Afrique, les semences sont clairement considérées comme les moteurs des efforts de transformation agricole.

Bien que ces efforts aient été pour la plupart initiés et dirigés par les gouvernements, les partenaires au développement y ont également largement contribué, en se concentrant principalement sur le secteur formel et en favorisant l'émergence d'entreprises semencières, tant publiques que privées. Même si ces actions ont été largement productives, leur champ d'application a été limité aux principales cultures céréalières (maïs, blé et riz) et aux cultures légumineuses (arachide et soja) et s'est principalement concentré sur les aspects de certification des semences. C'est donc plutôt le secteur informel, non réglementé, largement basé sur les

variétés locales et les cultivars traditionnelles, couvrant toutes les cultures nécessaires à l'Afrique et servant de source de semences pour plus de 90% des besoins du continent, qui a été négligé dans les efforts de développement et dont le sort a été laissé aux petits agriculteurs.

La formulation et l'adoption de l'ASBP/PASB en 2007 par l'UA avec la collaboration de l'Agence des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et les efforts continentaux et régionaux de développement des semences par l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), l'Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA) et les CER (les efforts de ces derniers ayant débouché sur les programmes d'harmonisation) ont clairement placé la question des semences au premier plan des conversations et des actions agricoles national, régional et continental.

2.4 Caractéristiques clés du secteur semencier en Afrique

Le secteur semencier en Afrique se caractérise par une grande diversité de ses aspects techniques et de développement relatifs aux :

- acteurs;
- cultures et variétés cultivées (vivrières, arboricoles, fourragères, etc.) ;
- systèmes de production et d'approvisionnement en semences ;
- systèmes de culture et de production alimentaire ;
- initiatives / interventions (répondant à des problématiques diverses avec des objectifs parfois contradictoires) ;



- sources et mécanismes de financement ;
- politiques semencières nationales.

Pour être en mesure de prendre en compte tous les aspects de manière efficace, AfricaSeeds, en tant qu'organisation continentale de développement des semences, entend renforcer sa capacité à aborder toutes les questions relatives aux semences, établir des relations avec tous les États membres, partenaires et clients, et acquérir en permanence des connaissances pertinentes face aux enjeux actuels.

2.5 Situation actuelle du secteur semencier africain

2.5.1 Avancées

En Afrique, les deux dernières décennies ont probablement connu les activités de développement des semences les plus intenses en Afrique à ce jour. Les pays de l'Afrique orientale et Australe ont produit des sociétés semencières privées de classe mondiale qui signent aussi leur marque au-delà de leurs frontières nationales. Bien que les pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre soient loin derrière les leaders de l'industrie en Afrique orientale et australe, plusieurs sociétés semencières privées crédibles émergent maintenant dans toute l'Afrique grâce aux opportunités offertes par les programmes d'harmonisation de la Communauté économique des états d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), du Marche commun des états d'Afrique de l'Est et du Sud (COMESA) et de la Communauté pour le développement de l'Afrique australe (SADC). Sous l'impulsion de politiques progressistes, de réglementations facilitatrices et d'environnements agricoles favorables, la

place des semences de qualité est en train de s'imposer partout en Afrique. Les efforts actuels de l'UA pour établir des lignes directrices continentales pour l'harmonisation des cadres réglementaires en Afrique démontrent, au plus haut niveau, la place que les semences de qualité sont destinées à occuper.

2.5.2 Défis du secteur semencier en Afrique

Malgré les avantages considérables des semences de qualité, le bilan de la contribution du secteur semencier au développement de l'agriculture africaine dans l'ensemble demeure insuffisant. Comme indiqué ci-dessous, plusieurs défis ont limité la contribution du secteur semencier, dont certains ont été pris en compte dans la formulation des programmes phares d'AfricaSeeds.

- i. **Politiques semencières inadaptées :** alors que quelques pays sont dotés de politiques semencières qui catalysent les investissements, en particulier dans la distribution des semences, dans de nombreux autres pays, le défi se situe soit au niveau des politiques semencières inadaptées, soit à celui de l'existence de politiques qui freinent le développement de l'industrie semencière. Bien qu'il soit généralement admis que l'harmonisation des politiques et des législations semencières peut contribuer à une meilleure collaboration des industries semencières nationales, dans la pratique la mise en œuvre des accords harmonisés demeure lente. Cela s'explique en grande partie par le fait que les capacités et les ressources nécessaires n'ont pas été

développées suffisamment. Les faiblesses de ces politiques se trouvent dans les domaines des infrastructures, de la main-d'œuvre qualifiée, de la gouvernance, du financement, etc.

ii. Insuffisances dans l'exploitation des ressources phytogénétiques : plusieurs obstacles limitent l'utilisation efficace des ressources phytogénétiques. Ceux-ci incluent : le manque d'organisation de collecte de matériel génétique, d'initiatives de conservation et de gestion, de données de caractérisation et d'évaluation ; la mauvaise coordination des politiques nationales ; et la faiblesse des liens entre les banques nationales de gènes et les utilisateurs du germoplasme.

iii. Insuffisances dans le développement et le déploiement des variétés : Malgré les bons résultats obtenus par la plupart des Systèmes nationaux de recherche agricole (SNRA) en matière de développement variétal des principales cultures des pays, de sérieuses lacunes subsistent concernant les cultures de sécurité alimentaire telles que le riz, le manioc, l'igname, le niébé, le maïs à pollinisation libre, le mil et le sorgho, les cultures maraîchères, etc. De plus, les nouvelles variétés ne parviennent souvent pas à temps aux agriculteurs à cause de la durée des tests de conformité, qui doivent, de surcroît, être répétés même dans les pays ayant des conditions agro-écologiques similaires. Enfin, au niveau national, il y a une capacité insuffisante de maintenir les variétés

diffusées et de fournir des semences de prébase et de base à temps.

iv. Développement lent du secteur semencier privé : il est admis qu'un secteur semencier privé dynamique donnerait une impulsion majeure au développement du secteur semencier. Toutefois, étant donné que seuls quelques pays sont dotés de politiques et d'interventions semencières appropriées (voir 2.1), l'objectif d'une industrie semencière privée dominant la production et le commerce des semences demeure illusoire. Les facteurs qui entravent l'essor du secteur semencier privé comprennent un investissement insuffisant dans les infrastructures semencières (laboratoires de semences, usines de transformation, entrepôts, points de commercialisation, etc.) ; le manque d'accès au crédit ; les difficultés à quantifier la demande de semences ; la faible capacité d'organisation ; et les environnements d'investissement difficiles, entre autres.

v. Soutien insatisfaisant aux petits entrepreneurs semenciers : souvent, le soutien du gouvernement aux petits entrepreneurs semenciers n'est pas adéquat. Les opérateurs du secteur semencier des petits exploitants n'ont souvent pas accès au crédit rural et les possibilités de commercialisation de leurs semences sont limitées. De plus, les compétences en gestion d'entreprise font défaut. Il en résulte que les petits exploitants agricoles ne peuvent souvent pas accéder à des semences de qualité, car elles ne sont pas disponibles dans leur région ou parce que les prix de ces semences sont trop élevés.



- vi. **Vi Indisponibilité des autres intrants agricoles :** les semences ont une relation synergique avec les engrais et autres intrants, dans le sens où d'un côté, la disponibilité de semences de qualité peut influencer l'adoption des autres intrants agricoles, et de l'autre côté, les semences peuvent nécessiter d'autres intrants pour réaliser pleinement leurs potentiels génétiques. Les prix et la disponibilité d'autres intrants agricoles tels que les engrais peuvent constituer des contraintes à la disponibilité et leur utilisation et par conséquent affectent l'impact des semences de qualité.
- vii. **Absence de systèmes d'information efficaces, complets et fiables sur les semences :** le manque d'informations (y compris de bases de données et de statistiques fiables sur les semences) et de connaissances constitue une contrainte majeure pour la planification dans presque tous les domaines du secteur semencier. Les besoins et les pratiques des agriculteurs, les informations sur le marché, la réglementation des semences, les prévisions de la demande ainsi que la disponibilité des semences et des variétés, sont quelques-uns des domaines dans lesquels les données et les connaissances du secteur des semences ne sont généralement pas suffisants.
- viii. **Infrastructures et capacités peu développées :** les capacités sont généralement faibles dans l'ensemble du secteur : depuis le développement des variétés, la production, la transformation, la commercialisation, etc., le besoin de développement des capacités est sérieusement ressenti mais reste insatisfait. Les longues distances qui séparent les agriculteurs des points de vente de semences et le mauvais état des routes entraînent des coûts de transport élevés, tandis que de mauvaises dispositions de stockage ont un impact négatif sur la qualité des semences.
- ix. **Commercialisation inadéquate des semences :** les réseaux nationaux de commercialisation des semences sont inadéquats pour assurer une distribution équitable des semences, en particulier dans les zones reculées et rurales. Aux niveaux régional et continental, il y a un manque de collaboration, de concertation et d'harmonisation concernant le développement, le mouvement et l'utilisation de semences et plants de qualité. Cela conduit à des exigences excessives en matière de certification des semences et de diffusion des variétés qui diffèrent d'un pays à l'autre et qui, associées à des réglementations phytosanitaires et monétaires trop strictes, constituent des barrières non tarifaires qui entravent le commerce des semences entre les pays africains.
- x. **Investissement limité dans la recherche agricole publique :** les capacités des gouvernements à investir dans la recherche agricole publique et les services de conseil sont limitées.
- xi. **Absence d'incitations pour secteur privé :** dans l'ensemble, les incitations du secteur privé à investir dans l'industrie des semences sont insuffisantes.

xii. Principes des droits des agriculteurs peu clairs : l'absence de règles claires concernant les droits des agriculteurs sur l'utilisation des semences de variétés protégées est une contrainte importante.

xiii. Absence d'incitations pour les sélectionneurs : il n'existe aucune incitation pour les sélectionneurs à investir dans des programmes de sélection, sauf dans le cas des semences hybrides.

xiv. Services de vulgarisation des semences inadéquats : les services de vulgarisation, y compris les activités de démonstration, doivent être améliorés pour promouvoir la production et l'utilisation de semences de qualité comme moyen d'améliorer l'adoption de nouvelles variétés par les agriculteurs.

xv. Exploitation inadéquate des systèmes semenciers informels : actuellement, plus de 80% des semences utilisées par les agriculteurs africains proviennent du secteur semencier informel, et l'on doit s'attendre à ce que cette situation demeure encore ainsi pendant un temps prévisible. Cependant, l'amélioration de l'accès aux semences du secteur formel et l'amélioration du système informel dans des domaines tels que la qualité des semences pourraient contribuer à la transformation de l'agriculture. Malheureusement, il existe une collaboration limitée entre les pratiquants des secteurs semenciers formel et informel pour l'améliorer des systèmes semenciers informels dans la production et la distribution

de semences de qualité. En outre, malgré le consensus autour de la nécessité d'exploiter le secteur semencier informel en tant que source de semences également reconnue à tous égards, des initiatives pratiques dans ce sens font encore défaut.

xvi. Mesures de sécurité semencière inefficaces : les catastrophes (sécheresses, inondations, conflits et épidémies) sont fréquentes en Afrique où les plus aiguës se transforment souvent en catastrophes chroniques qui conduisent à l'insécurité alimentaire et semencière. De plus, les défis du changement climatique émergent rapidement avec de graves implications pour l'industrie des semences et pour l'agriculture. Cependant, la planification prévisionnelle ou la concertation aux niveaux national ou régional sont pratiquement absentes, et les pays africains ne disposent pas actuellement de la capacité nécessaire pour répondre aux catastrophes de manière efficace et durable. L'approvisionnement en semences, dans le cadre des programmes de secours, n'a eu qu'un impact minime sur la situation alimentaire globale. De plus, l'introduction fréquente de variétés inadaptées lors de catastrophes érode la biodiversité et entraîne la perte de précieuses ressources génétiques locales.

xvii. Insuffisance d'experts et de professionnels semenciers : il y a une pénurie d'experts semenciers compétents et expérimentés ainsi que de techniciens semenciers et de professionnels techniques bien formés dans plusieurs pays africains.



Même lorsqu'ils sont disponibles, ils sont souvent mal payés et le risque est grand qu'ils quittent leur emploi. Quoi qu'il en soit, la précieuse ressource humaine nécessaire au secteur semencier, longue à créer, fait généralement défaut dans de nombreux pays en développement.

- xviii. Systèmes d'assurance qualité des semences inadéquats :** le système d'assurance qualité des semences est le processus qui confère de la crédibilité aux semences formelles. Pour AfricaSeeds, le contrôle de la qualité des semences doit être opérationnel tout au long de la chaîne de valeur, par exemple, du développement des variétés à la commercialisation, bien qu'il soit souvent plus spécifiquement mentionné aux niveaux de la production et de la commercialisation des semences de la chaîne. Il s'agit essentiellement d'une fonction publique et continue de l'être même là où le secteur privé est avancé, bien que dans certains scénarios, le secteur privé puisse être autorisé à participer dans le cadre d'accords d'agrément. Malheureusement, dans de nombreux pays africains, la fonction d'assurance qualité n'existe pas ou elle n'est pas mise en œuvre de manière effective. Des systèmes efficaces d'assurance qualité des semences sont essentiels à l'harmonisation des lois et des réglementations semencières des CER, ainsi qu'à la promotion de la commercialisation des semences aux niveaux national, régional et continental.

- xix. Intérêts des femmes et des jeunes :** les efforts visant à intégrer les intérêts et les opportunités des jeunes

et des femmes dans le secteur des semences ne sont pas adéquats. Les femmes et les jeunes possèdent un grand potentiel pour contribuer au développement du secteur semencier. En Afrique, les agricultrices sont prédominantes et font preuve de capacités remarquables, notamment de par leurs connaissances traditionnelles en matière de conservation et d'amélioration du matériel génétique. Elles font souvent preuve d'une grande résilience et sont leaders dans le secteur informel, servant souvent de dépositaires des savoirs sur les variétés traditionnelles. Lorsque les femmes ont la possibilité d'intervenir en première ligne dans la prise de décision et les activités du secteur des semences, elles sont capables d'apporter leurs connaissances et leurs compétences au développement du secteur. Dans le cas des jeunes, ils sont considérés comme des acteurs naturels dans les phases scientifiques et technologiques émergentes dans lesquelles le secteur semencier est en train d'entrer. En plus, pour assurer avec succès la relève des agriculteurs africains vieillissants par des jeunes formés aux techniques et technologies modernes, il faut des stratégies spécifiques pour attirer ces derniers dans un secteur qui est encore largement confiné aux pratiques traditionnelles.

- xx. Traités et conventions internationaux :** l'accès aux ressources génétiques par les programmes semenciers nationaux et les initiatives participatives d'utilisation du germoplasme par les agriculteurs sont insuffisant. Les dispositions dans les politiques

nationales sont inadéquates pour reconnaître et intégrera dans les cadres réglementaires nationaux, des mesures appropriées de la loi de type africain qui a pour objectifs de réglementer l'utilisation des ressources génétiques et de protéger les droits des communautés locales, y compris les agriculteurs, tout en offrant un espace aux sélectionneurs pour entreprendre les activités de recherche.

xxi.

Défis liés aux outils

biotechnologiques : une formation inadéquate et un manque d'attention aux opportunités existantes ont privé les programmes semenciers de la possibilité d'utiliser divers outils biotechnologiques simples. Par exemple, l'utilisation de techniques de propagation de masse pour le matériel de propagation végétatif, les techniques in vitro et les stratégies biotechnologiques dans les pratiques de sélection et d'assurance qualité, pourrait renforcer considérablement le rôle de la biotechnologie dans l'industrie semencière.

xxii.

Sujets émergents :

le développement du secteur semencier a récemment été confronté à plusieurs sujets émergents, parmi lesquels il y a les effets du changement climatique, la biosécurité, les semences animales, la perte de biodiversité et les problèmes des droits des sélectionneurs et des agriculteurs. L'avènement de ces questions importantes influence directement la manière dont le secteur semencier se développera à l'avenir. Ces questions doivent être prises en compte dans la planification et la mise en œuvre des activités semencières, car elles contribuent

directement aux aspects évoqués dans l'Agenda 2030 pour le développement durable. Des interventions initiales seront nécessaires afin que les résultats attendus ne soient pas dilués par les effets négatifs de ces sujets émergents.

Une préoccupation urgente est l'intégration de la dimension des semences animales dans la notion de «SEMENCE», qui a récemment pris beaucoup d'ampleur et retient l'attention de la Plateforme du partenariat pour les semences et les biotechnologies en Afrique [African Seed and Biotechnology Partnership Platform] (ASBPP). Le sujet émerge de plus en plus dans les débats et il faut des définitions claires pour dissiper la confusion dans les initiatives de mise en œuvre. AfricaSeeds suivra le consensus, en gardant à l'esprit que l'objectif premier d'AfricaSeeds dans le domaine animal est de traiter les questions liées aux semences de cultures fourragères.

En ce qui concerne les semences animales en tant que telles, AfricaSeeds se fierà à l'ASBPP pour proposer les premières séries de concepts, de formats, de cibles, de normes et d'objectifs. Mais AfricaSeeds se joindra au processus avec sa perception sur la façon dont les concepts liés au domaine animal s'intègrent à ceux des cultures. Par exemple, les définitions, les termes, les processus et les formats qui existent dans le domaine des cultures devront peut-être être ajustés pour accommoder la dimension animale, ou il faudra plutôt développer des équivalents parallèles spécifiques au domaine animal.



3. Rôle of AfricaSeeds

3.1 Historique

AfricaSeeds, l'Organisation africaine pour le développement du secteur semencier, a joué un rôle clé au cours des 25 dernières années. AfricaSeeds est né en 1998 de la préoccupation qu'avaient les pays africains à surmonter la multitude d'obstacles à un objectif cher à l'Afrique qu'est la sécurité alimentaire et nutritionnelle. A l'origine connue sous le nom de Réseau semencier africain et issue d'une initiative menée par la FAO et 40 pays africains à Abidjan¹, l'Organisation s'est métamorphosée en 2014 en AfricaSeeds² pour se positionner comme le coordinateur par défaut de la mise en œuvre du programme semencier de l'UA, programme connu sous le nom de l'ASBP/PASB. Ayant joué un rôle de premier plan dans la mise en œuvre de

l'ASBP/PASB au cours de la première décennie du programme, AfricaSeeds s'est bien équipée pour la deuxième décennie afin de répondre largement et directement aux préoccupations des États membres en élaborant sa vision et son objectif comme suit.

3.2 Objectif d'AfricaSeeds

Faciliter les efforts de développement du secteur semencier en Afrique, y compris le développement d'un système semencier centré sur les agriculteurs, à travers des directives de politiques de soutien, de plaidoyer, de connaissances et de renforcement des capacités.

¹ *Seed policy and programmes for sub-Saharan Africa: Proceedings of the Regional Technical Meeting on Seed Policy and Programmes for sub-Saharan Africa: Abidjan, Côte d'Ivoire, 23-27 November 1998 / Seed and Plant Genetic Resources Service, Plant Production and Protection*

Division – FAO Plant Production and Protection Paper n° 151

² *Report of the Meetings of the STC and Coordinating Board of the African Seed Network (ASN), Abidjan – Côte d'Ivoire, 11-14 August 2014*



Avec le Ministre de l'agriculture de la République fédérale du Nigéria Audu Innocent Ogbeh et le Directeur général du Conseil national des semences agricoles (NASC), Dr Philip Ojo, Nigéria, 2018



En échange avec la presse Côte d'Ivoire, octobre 2016



Le Commissaire de l'Union africaine pour l'Agriculture, le développement rural, l'économie bleue et le développement durable (ARBE) S.E. Josefa Leonel Correia Sacko et le Président du Conseil d'administration d'AfricaSeeds Dr Adama Traore,



Visite au Secrétaire permanent du Ministre de l'agriculture Dr. Florens M. Turuka, Tanzanie, juillet 2016



Visite au Ministre de l'agriculture et des aménagements hydro-agricoles Mr Jacob Ouédraogo, Burkina Faso, 2019

Vision

Le secteur semencier africain joue plus efficacement son rôle de contributeur crucial à la transformation de l'agriculture et à la réalisation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle sur le continent.

But

Promouvoir, en collaboration/partenariat avec d'autres parties prenantes, le développement de systèmes semenciers intégrés, efficaces, dynamiques et durables et d'une industrie semencière rentable en Afrique, afin de garantir la disponibilité et l'accès à des semences de qualité pour les agriculteurs africains.

3.3 Fonctions essentielles d' AfricaSeeds

AfricaSeeds contribuera à l'effort global de développement du secteur semencier à travers :

- le plaidoyer de politiques et l'appui technique pour les réformes et le développement des politiques ;
- la création et le partage de connaissances ;
- le plaidoyer et le conseil ;
- le renforcement des capacités ;
- la coordination des programmes semenciers ;
- la mise en œuvre de l'ASBP/PASB ;
- le développement de partenariats;

ce qui conduira à la réalisation de la transformation de l'agriculture, de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, de la réduction de la pauvreté et de la création de richesse sur le continent.

3.4 Programme global d' AfricaSeeds pour le

développement du secteur semencier en Afrique pour la croissance et la transformation durables de l'agriculture

AfricaSeeds adopte le programme suivant qui résume les principaux domaines d'intervention devant être abordés par tous les partenaires, qui renforceront le rôle critique des semences dans la croissance et la transformation de l'agriculture africaine.

- Un développement et une croissance rapides des entreprises semencières dans lesquels les petites et moyennes entreprises semencières sont prioritaires, avec des accords de commercialisation axés sur la demande, qui assurent de manière efficace et rentable un accès continu des agriculteurs à des semences de qualité adaptées à leurs zones agricoles.
- Le développement d'un régime de facilitation des processus politiques et réglementaires aux niveaux national, régional et continental qui

assurera le climat favorable aux techniques, aux opérations et aux investissements, et qui fournira la base requise pour les actions des gouvernements, des agriculteurs, des entreprises privées, des organisations de la société civile et des autres parties prenantes à court, moyen et long termes.

- L'adoption d'un programme d'actions correctives visant à étendre les avantages des techniques modernes d'amélioration des cultures au grand nombre de cultures traditionnelles et mineures qui ont jusqu'à présent été mises en marge par la recherche et les entreprises semencières ; dans cette optique, des interventions sont nécessaires pour élargir le portefeuille de l'industrie semencière et pour incorporer plusieurs types clés de semences de cultures à multiplication végétative, de cultures maraîchères locales et traditionnelles, de cultures arboricoles et de céréales mineures ; et pour renforcer davantage les contributions du secteur semencier informel grâce à l'introduction de l'amélioration variétale et de l'assurance qualité.
- Une coordination et un suivi holistiques de tous les efforts du secteur semencier en vue d'améliorer la collaboration de toutes les parties prenantes, de déployer des stratégies de partenariat public-privé, d'éliminer les doublons, d'évaluer les lacunes éventuelles et de promouvoir les actions nécessaires pour combler ces lacunes, ainsi que de tirer parti des opportunités émergentes. La fixation d'objectifs et de repères crédibles ainsi que d'indicateurs de mesure des progrès liés au cadre de résultats du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture

africaine (PDDAA), seront des aspects importants de la coordination.

Le programme ci-dessus devra être mis en œuvre par le biais d'un partage stratégique des rôles entre les partenaires de développement du secteur semencier, dans le cadre d'un système de coordination spécialement conçu à cet effet, et soutenu par un mécanisme continental de financement du développement du secteur semencier.

3.5 Domaines prioritaires des actions d'AfricaSeeds

Au large éventail de domaines dans lesquels AfricaSeeds et divers acteurs du secteur semencier sont déjà engagés, AfricaSeeds adjoindra des contributions supplémentaires et innovantes, et dans les domaines suivants pour lesquels l'Organisation est la plus préparée.

- Assistance aux États membres dans l'élaboration et l'adoption des politiques et réglementations semencières (nationales, régionales et continentales).
- Intégration des systèmes semenciers, y compris l'exploitation du secteur semencier informel.
- Développement d'une base de données complète de connaissances et de statistiques sur les semences (pour répondre aux besoins d'information de toutes les parties prenantes du secteur semencier).
- Développement de compétences et d'expertises pertinentes pour le développement du secteur semencier.
- Programmes d'entrepreneuriat et d'investissement dans l'industrie semencière, y compris pour les jeunes et les femmes.



4. Collaboration d' AfricaSeeds avec les parties prenantes

Aucun partenaire ne peut à lui seul accomplir tout ce qui est nécessaire au développement du secteur semencier. La marque de fabrique du modus operandi d' AfricaSeeds est la collaboration basée sur le principe que le secteur semencier est géré par divers acteurs le long de la chaîne de valeur qui doivent tous collaborer étroitement pour obtenir le produit final recherché. Ainsi, AfricaSeeds considère comme des partenaires clés tous les gouvernements des États membres, toutes les institutions semencières, les partenaires au développement, les spécialistes et les consultants en matière de semences, les groupes d'agriculteurs, les entités de la société civile et les autorités continentales et régionales. En particulier, une collaboration est recherchée avec les principales institutions semencières continentales et les donateurs dont les activités de développement du secteur semencier bénéficieraient de manière significative de l'incorporation des connaissances et de la familiarité d' AfricaSeeds avec le terrain du secteur semencier africain.

4.1 Collaboration avec la Commission de l'Union africaine

La CUA est un collaborateur clé compte tenu de sa responsabilité de superviseur de l'ASBP/PASB. Par le biais d'un protocole d'accord, AfricaSeeds servira de metteur en œuvre et de facilitateur par défaut de l'ASBP/PASB, cherchant par ce rôle à galvaniser l'action de tous les acteurs semenciers à travers l'Afrique pour répondre à l'appel de l'Union africaine à aborder les préoccupations semencières du continent.

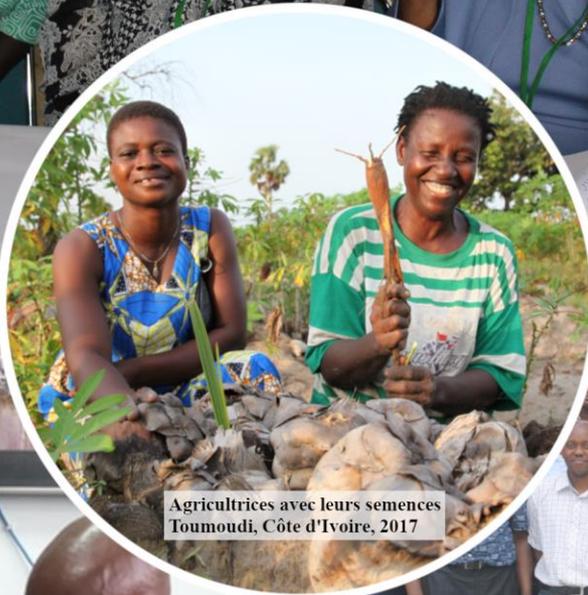
4.2 Collaboration avec les États membres d' AfricaSeeds

Les programmes semenciers nationaux sont des collaborateurs clés au nom des États membres. Par leur participation directe aux actions d' AfricaSeeds tant au niveau du Point focal avec le Directeur exécutif, que lors des Assemblées Générales des États Membres et des Partenaires, les États Membres pourront orienter et influencer les opérations à mener par AfricaSeeds, comme illustré dans l'Organigramme en 10.1.

Find us: **NGOMA, KIZIIBA, KAGANGO - SHEEMA**
 Tel: +256 782 960948 / +256 701 114420 / +256 781 561971



Atelier international sur l'enregistrement des variétés paysannes, Ouganda, déc. 2018



Agricultrices avec leurs semences Toumoudi, Côte d'Ivoire, 2017



Signature du protocole entre le Ghana et AfricaSeeds par le Ministre de l'Agriculture Hon. Owusu Afriyie Akoto, Accra, mars 2018



Réunion pour la conception de projet avec l'ISSD-Afrique, Côte d'Ivoire, octobre 2018



Réunion avec une association de femmes productrices de semences, siège d' AfricaSeeds, Côte d'Ivoire, avril 2022

En outre, AfricaSeeds répondra aux préoccupations des programmes nationaux de semences par le biais des CER, ou directement, selon les conditions d'adhésion, suivant les termes du protocole d'entente et selon les préceptes des projets financés par des partenaires.

AfricaSeeds s'efforcera d'assurer et de sécuriser l'adhésion et le réengagement des Etats membres. Cela se fera par le biais d'un processus comprenant les éléments suivants.

- Diffuser des informations sur pourquoi et comment AfricaSeeds a été formée et la question de la propriété de l'organisation.
- Entreprendre une série de visites et de contacts dans les Etats membres afin de :
 - rappeler et rétablir l'origine d'AfricaSeeds ;
 - rappeler l'engagement des Etats membres à travers la signature de la convention avec l'ASN ;
 - raconter les périodes intermédiaires de faibles activités dues à leur silence ;
 - rappeler les efforts, depuis 2014, pour obtenir le réengagement des Etats membres.
- Reprendre et accélérer les protocoles d'entente avec les Etats membres. Ceux-ci doivent être conçus pour refléter, au cas par cas, la performance d'AfricaSeeds avec chaque Etat membre.
- Assistance d'AfricaSeeds aux programmes semenciers nationaux (par exemple, aide à la planification et à la mise en œuvre des plans de développement du secteur semencier).
- Les Points focaux nationaux (PFN) et les Points focaux régionaux (PFR)

doivent être les personnes les plus appropriées et les plus efficaces du secteur semencier au niveau national ou institutionnel (par exemple, le chef du service des semences ou le président du conseil national des semences).

4.3 Partenariats et collaborations envisagées

L'éventail d'institutions identifiées pour initier ou poursuivre la collaboration ou le partenariat dans leurs domaines d'expertise respectifs et pertinents pour les interventions d'AfricaSeeds est présenté dans le Tableau 1.

4.4 Stratégie de partenariat et collaboration

La stratégie d'AfricaSeeds en partenariat s'articulera autour des éléments suivants.

4.4.1 Protocole d'accord et arrangement contractuel

Il s'agit d'accords formels et de cadres pour les relations et les actions d'AfricaSeeds dans les partenariats et les missions entre AfricaSeeds et les gouvernements, les institutions et les clients.

Tableau 1 : Partenariats et collaborations prévus par domaine stratégique

Soutien aux politiques continentales	
PARTENAIRES POTENTIELS	CUA/ASBPP
PERTINENCE / ROLES	<ul style="list-style-type: none"> Avec la formation de la plateforme pour le Partenariat sur les semences et les biotechnologies en Afrique, il existe maintenant un cadre de mise en œuvre pour l'ordonnancement conduite de l'ASBP qui est actuellement guidée par une stratégie renouvelée mise en œuvre dans la prochaine décennie de 2020 à 2030. Dans le cadre du cadre de surveillance de la mise en œuvre, un groupe de pilotage et des groupes de travail répondant aux éléments clés du secteur des semences ont été établis.
DOMAINES DE COLLABORATION	<ul style="list-style-type: none"> AfricaSeeds contribuera au groupe de travail sur la politique semencière, d'autres Groupes et le groupe de pilotage de l'ASBPP pour promouvoir les objectifs de l'ASBP. Agir en tant que responsable de l'implémentation de l'ASBP/PASB par défaut.
Politiques économiques régionales et appui au développement	
PARTENAIRES POTENTIELS	CILSS, COMESA, EAC - CEEAC, ECOWAS, SADC, UEMOA
PERTINENCE / ROLES	<ul style="list-style-type: none"> Élaboration d'orientations politiques nationales et/ou des agendas régionaux et continentaux. Renforcement des capacités techniques et institutionnelles et mise en œuvre de programmes. Soutien à la génération, à la diffusion et à l'adoption à grande échelle de technologies et innovations.
DOMAINES DE COLLABORATION	<ul style="list-style-type: none"> Développement d'orientations de politiques nationales et/ou le processus d'élaboration des agendas régional et continental Renforcement des capacités techniques et institutionnelles et mise en œuvre des programmes Soutien à la génération, à la diffusion et à l'adoption à grande échelle de technologies et d'innovations



Tableau 1 (suite)

Appui à la recherche sous-régionale	
PARTENAIRES POTENTIELS	ASARECA, CORAF/WECARD, PRASAC et FANR/CCARDESA
PERTINENCE / ROLES	<ul style="list-style-type: none"> Les organisations sous-régionales (OSR) (CORAF/WECARD, ASARECA et SADC-FANR/CCARDESA) sont composées d'institutions de recherche liées aux problèmes de semences, exécutant des programmes et des projets dans les contextes régionaux. Par leurs mandats respectifs dans des domaines spécifiques, ils sont positionnés pour servir de partenaires efficaces dans la mise en œuvre de l'ASBP/PASB aux niveaux régional et national. Les trois OSR seront impliquées.
DOMAINES DE COLLABORATION	<ul style="list-style-type: none"> Conception et mise en œuvre de programmes régionaux de recherche et de développement. Élaboration de connaissances et de statistiques scientifiques et de documents d'orientation. Mise en place de plateformes d'information durables (SKG).
Recherche agricole internationale	
PARTENAIRES POTENTIELS	CGIAR et organisations similaires
PERTINENCE / ROLES	<ul style="list-style-type: none"> Les Centres Internationaux de Recherche Agricole (CIRA) ont pour mandat d'aider au développement agricole de l'Afrique et ont une contribution importante à apporter dans la mise en œuvre du développement du secteur semencier en Afrique. Reconnaître et formaliser leur rôle comme importants partenaires continentaux et stratégiques permettra de mettre en valeur leurs interventions dans le domaine des semences. Particulièrement, il y aura ainsi une opportunité de proposer des questions et des programmes spécifiques aux CIRA, auxquels ils seront amenés à élaborer des réponses, afin de faire avancer le programme de développement du secteur semencier au niveau continental.
DOMAINES DE COLLABORATION	<ul style="list-style-type: none"> Programme de recherche dans le secteur semencier. Amélioration du matériel, du germoplasme et des variétés. Élaboration de connaissances et de statistiques scientifiques et de documents d'orientation.

Tableau 1 (suite)

Développement régional et continental du secteur semencier	
PARTENAIRES POTENTIELS	AGRA, FARA, Universités, ISSD, SSG
PERTINENCE / ROLES	<ul style="list-style-type: none"> Des organisations opérant indépendamment de la CUA peuvent adopter l'ASBP/PASB comme cadre de leurs interventions semencières. Dans ce cas, elles peuvent avoir besoin d'assistance pour intégrer les aspects pertinents de l'ASBP/PASB à leurs initiatives. Dans ces conditions, il suffit seulement que ces organisations informent formellement AfricaSeeds qu'elles ont adopté le cadre ASBP/PASB pour que la coordination nécessaire avec AfricaSeeds démarre. La collaboration se poursuivra avec le FARA à partir des initiatives antérieures engagées, en mettant l'accent sur le renforcement de son rôle en tant que secrétariat de l'ASBP/PASB nouvellement formé et la responsabilité d'AfricaSeeds en tant que membre du groupe de travail de l'ASBPP sur la politique.
DOMAINES DE COLLABORATION	<ul style="list-style-type: none"> Collecte de fonds et mise en œuvre de programmes conjoints dans le secteur semencier. Synergie et complémentarité pour apporter des réponses efficaces aux nouvelles tendances et problèmes du secteur semencier. Appui à la gouvernance de l'ASBPP.
Programmes et initiatives nationales sur les semences	
PARTENAIRES POTENTIELS	États membres/Gouvernements
PERTINENCE / ROLES	<ul style="list-style-type: none"> Les programmes nationaux de semences sont l'ensemble des activités liées aux semences au niveau national. Ils sont coordonnés par un service national des semences ou un comité national des semences. AfricaSeeds s'associe aux programmes nationaux de semences pour assurer la mise en œuvre effective des projets semenciers dans les États membres. Les États membres devront offrir une assistance et un soutien sous diverses formes à AfricaSeeds, pour renforcer ses capacités et améliorer son efficacité opérationnelle.
DOMAINES DE COLLABORATION	<ul style="list-style-type: none"> Assistance aux autorités nationales pour développer et mettre en œuvre des programmes notamment pour les « Femmes et Jeunes Professionnels du secteur semencier » ; Renforcement des capacités des programmes semencier nationaux. Appui technique et institutionnel aux programmes nationaux (des cadres, des directions stratégiques, et des orientations, ainsi que des outils, des modèles et des modules innovants). Déploiement et mise en œuvre de la vision et des programmes d'AfricaSeeds au niveau national.



Tableau 1 (suite)

Développement de l'industrie semencière continentale, régionale et nationale	
PARTENAIRES POTENTIELS	AFSTA, ANCS, ASIWA
PERTINENCE / ROLES	<ul style="list-style-type: none"> Les associations semencières régionales et nationales représentent et protègent les intérêts et les droits de leurs membres. Selon leur niveau d'expertise, elles peuvent être des partenaires efficaces pour les décideurs aux niveaux régional et national, pour discuter des goulots d'étranglement possibles et proposer des solutions aux problèmes émergents pour la création d'un système semencier national efficace et d'une industrie semencière performante.
DOMAINES DE COLLABORATION	<p>Collaboration, conjointement avec les CER et les IGRO, en ce qui concerne :</p> <ul style="list-style-type: none"> Orientations pour l'élaboration de politiques semencières nationales et/ou pour le processus de développement des programmes régionaux et continentaux. Renforcement des capacités techniques et institutionnelles et mise en œuvre des programmes. Appui à la génération, à la diffusion et à l'adoption à grande échelle de technologies et d'innovations.
Aide au développement international	
PARTENAIRES POTENTIELS	<p>Agences des Nations Unies (ex. FAO, PAM, PNUD, FIDA), ISTA, UPOV, donateurs bilatéraux/multilatéraux Plaidoyer et partenariat de développement comme celui avec United People Global (UPG), etc.</p>
PERTINENCE / ROLES	<ul style="list-style-type: none"> Les partenaires internationaux au développement comprennent des donateurs et des agences de financement, ainsi que des institutions de connaissance qui se seront engagées à aider AfricaSeeds à répondre à ses besoins en matière de compétences et de ressources. Dans le domaine du plaidoyer et de la capacitation, il convient de mentionner United People Global (UPG), un partenaire clé.
DOMAINES DE COLLABORATION	<ul style="list-style-type: none"> Conception et mise en œuvre de programmes semenciers. Mobilisation de fonds et appui technique. Assistance dans le plaidoyer pour améliorer l'image, pour augmenter la capacitation et pour aborder conjointement les problèmes du secteur semencier.

Tableau 1 (suite)

Connaissances et apprentissage	
PARTENAIRES POTENTIELS	Makerere, WACCI
PERTINENCE / ROLES	<ul style="list-style-type: none"> Les universités africaines peuvent contribuer de manière significative à aborder les questions majeures du développement du secteur semencier en Afrique, par la formation et les études supérieures, en collaboration avec d'autres institutions de recherche et de développement travaillant dans le secteur. La collaboration avec les Universités s'élargira lorsque le programme du Cours Pratique des Semenciers sur les Semences et celui des Jeunes Professionnels des Semences démarreront.
DOMAINES DE COLLABORATION	<ul style="list-style-type: none"> Conception et mise à jour des programmes d'études. Formation de courte durée et orientation pour formation diplômante dans les domaines prioritaires et émergeant; métiers du secteur semencier. Promouvoir les liens entre la recherche, les universités et les entreprises semencières. Appui au développement de programmes de coaching/guidage pour les jeunes diplômés.
Participation du secteur privé aux opérations du secteur semencier	
PARTENAIRES POTENTIELS	Entreprises régionales et locales et multinationales
PERTINENCE / ROLES	<ul style="list-style-type: none"> Bien que le développement des entreprises semencières privées en Afrique soit encore faible et limité principalement aux hybrides (par ex. le maïs) et aux cultures horticoles de forte valeur ajoutée, le secteur privé a un rôle crucial à jouer en tant que force motrice dans la promotion et le développement de systèmes semenciers efficaces en Afrique. Les petites entreprises semencières présentent un intérêt particulier pour leur capacité à faciliter l'accès à des semences de variétés améliorées par les petits exploitants agricoles à des prix abordables, pour une productivité élevée et une amélioration de la sécurité alimentaire. Bien qu'une grande partie de l'aide nécessaire aux efforts du secteur semencier privé se trouve dans les interventions commerciales et d'investissement, ainsi que dans le soutien gouvernemental en termes de réglementation de la recherche et la vulgarisation, AfricaSeeds contribuera spécifiquement à promouvoir la connaissance et la compétence, le plaidoyer, l'amélioration de l'environnement politique et le développement de l'esprit d'entreprise des petites entités semencières.
DOMAINES DE COLLABORATION	<ul style="list-style-type: none"> Développement et promotion de modèles performants et durables d'entreprises semencières pour l'Afrique. Assistance dans la recherche de solutions pour le marché et l'investissement dans les semences pour le secteur privé. Appui au secteur privé pour faciliter l'accès à du matériel amélioré issu de la recherche et des institutions de création variétale.



Tableau 1 (suite)

Questions relatives aux agriculteurs au niveau national et régional	
PARTENAIRES POTENTIELS	Organisations locales et régionales de producteurs (ROPPA, PROPAC, EAFF)
PERTINENCE / ROLES	<p>Les agriculteurs sont des acteurs majeurs du développement du système semencier sur le continent en tant que :</p> <ul style="list-style-type: none"> • participants actifs à la création et l'homologation des variétés ; • liens essentiels dans la production et la distribution de semences par le biais des réseaux d'échange de semences entre agriculteurs ; • entrepreneurs semenciers indépendants produisant des semences pour le marché local ; • producteurs de semences sous contrat et agents/commerçants de semences avisés en relation avec d'autres sociétés semencières privées et publiques ; • utilisateurs ultimes des semences issues des différents systèmes semenciers.
DOMAINES DE COLLABORATION	<ul style="list-style-type: none"> • Promotion de la participation active des agriculteurs à la prise de décision en matière de politique semencière et de conception de programmes. • Appui à l'information, à la diffusion et à l'adoption à grande échelle des technologies et innovations. • Appui à l'accès, par les petits agriculteurs, au marché des semences de variétés améliorées à des prix abordables.

4.4.2 Réseautage

(alliances et réseautage pour le renforcement des synergies et de la complémentarité et impact à grande échelle)

AfricaSeeds reconnaît que le réseautage est important pour le développement du secteur semencier. Le processus de mise en réseau permettra à AfricaSeeds d'améliorer le partage des connaissances et des expériences entre les États membres afin d'aider à résoudre les problèmes émergents et à reproduire les initiatives réussies à plus grande échelle. La publication d'un bulletin d'information périodique du réseau d'AfricaSeeds sera

l'une des manifestations les plus visibles du processus de réseautage, mais d'autres activités telles que des conférences, des sessions de formation et des visites seront également menées

4.4.3 Communautés de pratique

Des communautés de pratique devraient se développer entre le consortium d'AfricaSeeds et ses partenaires régionaux. Ce seront des actions communes collaboratives sur des sujets clés basés sur des approches et des normes communes adoptées à partir des preuves et validées pour être mises à

échelle. Cela se produira probablement entre AfricaSeeds et ses partenaires.

4.4.4 Groupes thématiques

Des groupes thématiques seront créés pour débattre et échanger sur les questions thématiques identifiées afin d'aboutir à un consensus ou d'obtenir un avis d'expert à présenter au Comité scientifique et technique pour résolution finale et recommandations à AfricaSeeds. Les groupes thématiques seront dirigés par des experts techniques principaux sélectionnés parmi le large éventail d'institutions africaines et de partenaires au développement. Les membres des groupes thématiques seront des experts de haut niveau disposés à s'engager dans des discussions sur des sujets et des problèmes clés du secteur semencier, essentiellement par volontariat, via des échanges sur internet, dans la mesure du possible. La composition des groupes thématiques sera maintenue à un niveau gérable, de six à huit experts par groupe. Un nombre minimum de réunions de groupe parrainées par AfricaSeeds sera organisé lorsque des circonstances spécifiques l'exigeront. Les domaines thématiques seront choisis en fonction des problèmes émergents dans le secteur semencier africain.

4.4.5 Consultation d'experts

AfricaSeeds utilisera le système de consultations d'experts pour débattre des questions clés du secteur semencier, en collaboration avec tous les partenaires du secteur. Le consensus résultant des discussions façonnera le contenu et l'orientation des interventions d'AfricaSeeds et servira à appuyer les organisations partenaires dans leurs propres actions. Dans ce processus, les institutions et/ou initiatives semencières

africaines seront considérées comme des alliés très importants dans le renforcement des connaissances et l'externalisation de l'expertise en matière de développement. Toutes les institutions de recherche nationales et internationales concernées, les organisations de commerce des semences et les institutions régionales et internationales de test et d'assurance qualité des semences deviendront donc des partenaires très importants d'AfricaSeeds.

4.4.6 Partenariats public-privé

AfricaSeeds développera une expertise et tirera parti de la stratégie de partenariat public-privé (PPP) qui a le potentiel de réunir les avantages et les contributions des secteurs public et privé pour résoudre efficacement des problèmes qui, dans le passé, n'ont pas été traités de manière satisfaisante par l'un ou l'autre secteur agissant seul.



5. Efforts majeurs d’AfricaSeeds

Dans l'ensemble, les initiatives suivantes déjà engagées seront poursuivies au cours de la prochaine décennie.

ASBP/PASB

AfricaSeeds continuera à servir d'institution de développement par défaut, prête à répondre à toutes les activités ASBP/PASB prévues pour lesquelles elle a la capacité. Cela couvrira principalement les domaines de politique semencière, de formation, de planification de production et de certification des semences, des analyses des systèmes semenciers, des connaissances sur les semences et de l'assistance aux systèmes semenciers paysans.

Assistance aux programmes nationaux

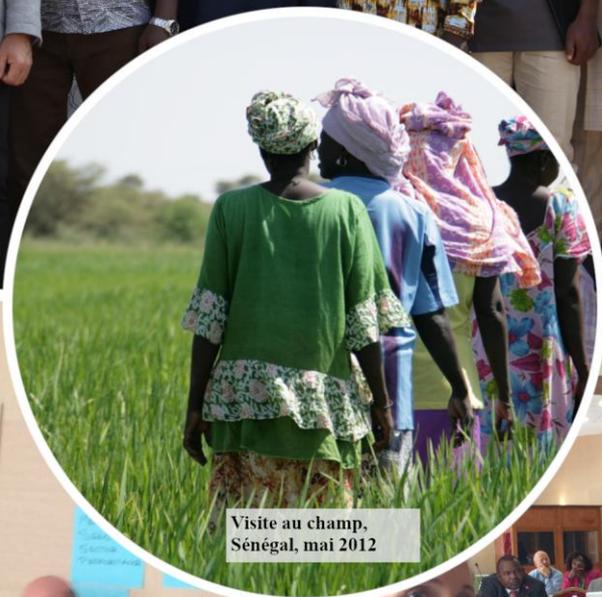
AfricaSeeds considère les programmes nationaux semenciers comme étant le canal par lequel les Etats membres peuvent développer la sécurité semencière nationale et s'efforcera de répondre aux appels des Etats membres pour aider à développer tous les protocoles et programmes nécessaires par lesquels les structures appropriées seront mises en place.

Initiatives continentales

Au niveau continental, AfricaSeeds cible des initiatives spécifiques destinées à étendre rapidement à tous les Etats membres les éléments de base qui permettront de réaliser des progrès basés sur des connaissances et des preuves concrètes. Les principales initiatives à cet égard sont les suivantes.



Atelier de validation du document de projet Seed Knowledge Gateway, Côte d'Ivoire, août 2019



Visite au champ, Sénégal, mai 2012



Recueillant les contributions des parties prenantes, Côte d'Ivoire, octobre 2016



Consultation d'experts sur la mesure de la performance du secteur des semences, Côte d'Ivoire, octobre 2016



Préparation de la réunion de consultation d'experts sur la mesure de la performance du secteur des semences, Côte d'Ivoire, octobre 2016

Seed Portail des connaissances sur les semences (SKG – Seed Knowledge Gateway)

Le Portail des connaissances sur les semences, lancé en 2020 et dont l'achèvement est prévu d'ici 2024, est une base de données informatisée et une source organisée de statistiques et d'informations sur les semences, librement accessible à tous les acteurs du domaine des semences, et destinée à combler le déficit dramatique en données sur les semences sur le continent.

Partenariats sur les indices

L'absence de dispositif permettant de suivre et de mesurer la performance du secteur semencier a toujours constitué une lacune majeure en Afrique. L'initiative d'AfricaSeeds de 2015 qui a réuni toutes les initiatives internationales sur les indices pour convenir de formats communs sera poursuivie pour permettre à des indices fiables d'être disponibles à tout moment pour évaluer les efforts dans le secteur des semences. AfricaSeeds a l'intention de travailler à la tenue d'une réunion de suivi avec les groupes d'indices pour assurer un suivi approprié des décisions prises en 2015 et pour intégrer les nouveaux besoins tels que la couverture des besoins du secteur informel.

Collaboration avec la FAO pour développer le Guide pratique sur les semences

La FAO a collaboré avec AfricaSeeds de 2016 à 2017 pour développer l'Outil de formation pour la production de semences (Seed Training Toolkit), un manuel avec des modules couvrant divers sujets qui présentent les dernières informations techniques sur les semences, afin de transmettre de manière adéquate les connaissances et les

compétences aux opérateurs des programmes semenciers. AfricaSeeds portera le manuel des pratiques semencières à un niveau supérieur en collaborant avec les États membres pour former le personnel national sur les thèmes du manuel : développement des petites entreprises semencières, traitement des semences, contrôle de la qualité et certification des semences, cadre réglementaire du secteur semencier, commercialisation des semences, entreposage des semences.

Exploiter le secteur semencier informel

Le rôle du secteur semencier informel en Afrique justifie clairement qu'il soit reconnu et exploité comme une source importante de semences qui peut jouer un rôle encore plus important si ses principales caractéristiques sont judicieusement exploitées. AfricaSeeds continuera d'être à l'avant-garde du mouvement général visant à exploiter le secteur semencier informel en reconnaissance du fait qu'il constitue le secteur semencier dont dépend la grande majorité des agriculteurs africains. AfricaSeeds reconnaît que quel que soit le système semencier préféré par un agriculteur, l'intérêt commun de tous les agriculteurs est d'avoir des semences viables, saines et pures. À cette fin, AfricaSeeds étendra les connaissances à tous les agriculteurs, quel que soit leur système, pour qu'ils soient en mesure d'assurer les trois paramètres de qualité (viabilité, pureté et santé) dans les semences auxquelles ils accèdent et qu'ils utilisent. Au-delà de cela, AfricaSeeds aidera à exploiter judicieusement les pratiques du secteur semencier informel qui ont le potentiel de transcender leurs limites jusqu'alors locales pour avoir une pertinence sur les marchés semenciers

plus larges au niveau national. AfricaSeeds ciblera particulièrement les entreprises semencières non réglementées du secteur informel, en reconnaissant que l'adoption de la conformité avec des cadres réglementaires à minima les amènerait à une commercialisation plus importante des semences et augmenterait ainsi le volume de semences de qualité commercialisées.

Programme des « Jeunes Professionnels des Semences »

Initié en 2018, le programme « Jeunes Professionnels des Semences » permet aux professionnels du secteur semencier fraîchement diplômés d'enrichir leurs curricula universitaires par des connaissances pratiques et une expérience sur le terrain à travers un rattachement à des projets semenciers actifs et pertinents auxquels AfricaSeeds est associé. Cet arrangement permet à la prochaine génération d'experts et de dirigeants du secteur semencier en

Afrique d'être suffisamment encadrée et formée pour permettre de se familiariser avec les opportunités et les défis de l'environnement du secteur semencier en Afrique. Cela les préparera à retourner, à la fin de leur formation, dans leurs programmes nationaux, étant mieux préparés pour répondre à l'appel national, ou à être en bonne position pour identifier d'autres opportunités sur le continent qui pourront leur permettre de mieux mettre en valeur leurs expertises renforcées.

5.1 Programmes phares d'AfricaSeeds

Parmi les diverses interventions potentielles, les quatre suivantes ont été sélectionnées comme programmes phares d'AfricaSeeds, sur lesquels la priorité et l'accent seront mis par rapport à leur financement, leur plaidoyer, leur exécution et leur suivi.

Programmes phares d'AfricaSeeds

Développement des capacités et compétences pertinentes sur les semences

Développement des capacités et compétences pertinentes sur les semences (Programme Jeunes Professionnels des Semences, Promotion de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes dans le secteur semencier, activités de formation conjointes avec les institutions d'enseignement)

Assistance à l'élaboration et à l'adoption de politiques nationales sur les semences

Assistance à l'élaboration et à l'adoption de politiques nationales sur les semences (directement en réponse aux demandes des programmes nationaux ; en tant qu'activités de formation régionales, en collaboration avec les CER et les partenaires au développement)

Développement du Portail des connaissances sur les semences (SKG)

Un programme déjà commencé pour développer un réseau informatisé à l'échelle du continent sur les données, les statistiques et l'information pour les planificateurs du secteur des semences, les développeurs et les agriculteurs

Secteur semencier informel

Exploiter le secteur semencier informel en tant que source majeure de semences qui doit avoir un impact supplémentaire sur la production alimentaire globale



6. Principes d'intervention

Les principes sur lesquels AfricaSeeds fondera ses interventions sont les suivants.

6.1 Partenariat et collaboration

Par le biais de protocoles d'entente et d'autres accords de collaboration, AfricaSeeds assurera la synergie en associant ses atouts et ses opportunités aux contributions propres des partenaires à l'activité.

6.2 Alignement sur les agendas régionaux et continentaux

Partant du principe qu'un large éventail d'organes politiques, de parties prenantes et d'institutions spécialisées agissent ensemble pour convenir d'un programme régional et continental, AfricaSeeds s'alignera, dans la mesure du possible, sur ce programme, en veillant à ce que l'écart possible soit abordé par des engagements constructifs.

6.3 Reconnaissance de la spécificité et de la complexité du secteur semencier africain

La reconnaissance que le secteur semencier africain est spécifique dans le sens où il est unique de tous les autres ainsi que complexe en ce qui concerne la diversité des systèmes, des acteurs, des cultures, etc. influencera les approches qu'AmericaSeeds adoptera, en réalisant pleinement que chaque approche devra reconnaître la diversité des éléments susceptibles d'être rencontrés.

6.4 Approche par chaîne de valeur des semences

La stratégie d'AmericaSeeds repose sur la reconnaissance de la spécificité et de la complexité du secteur semencier africain, et donc de la nécessité d'aborder, de manière intégrée, l'ensemble de la chaîne de valeur semencière. Dans cette veine, AmericaSeeds cherchera à identifier les principaux goulots d'étranglement inhérents à toutes les étapes de la chaîne de valeur et, en agissant avec les partenaires concernés, aidera à remédier à toutes les inégalités qui entravent le secteur semencier. L'approche chaîne de valeur offre des opportunités importantes pour assurer la durabilité et l'efficacité des interventions de développement du secteur semencier sur le continent.



Visite du Laboratoire de Biotechnologie de l'Institut tanzanien de recherche agricole -Mikocheni (TARI-Mikocheni), juillet 2016

Consultation d'experts sur le bilan de la décennie de mise en œuvre de l'ASBP (2008-2018), Côte d'Ivoire, septembre 2019



Atelier de validation de l'Outil de formation pour la production de semences avec la FAO, Côte d'Ivoire, juin 2016



Visite au Ministre de l'Agriculture Hon. Omar A. Jallow Gambie, 2017

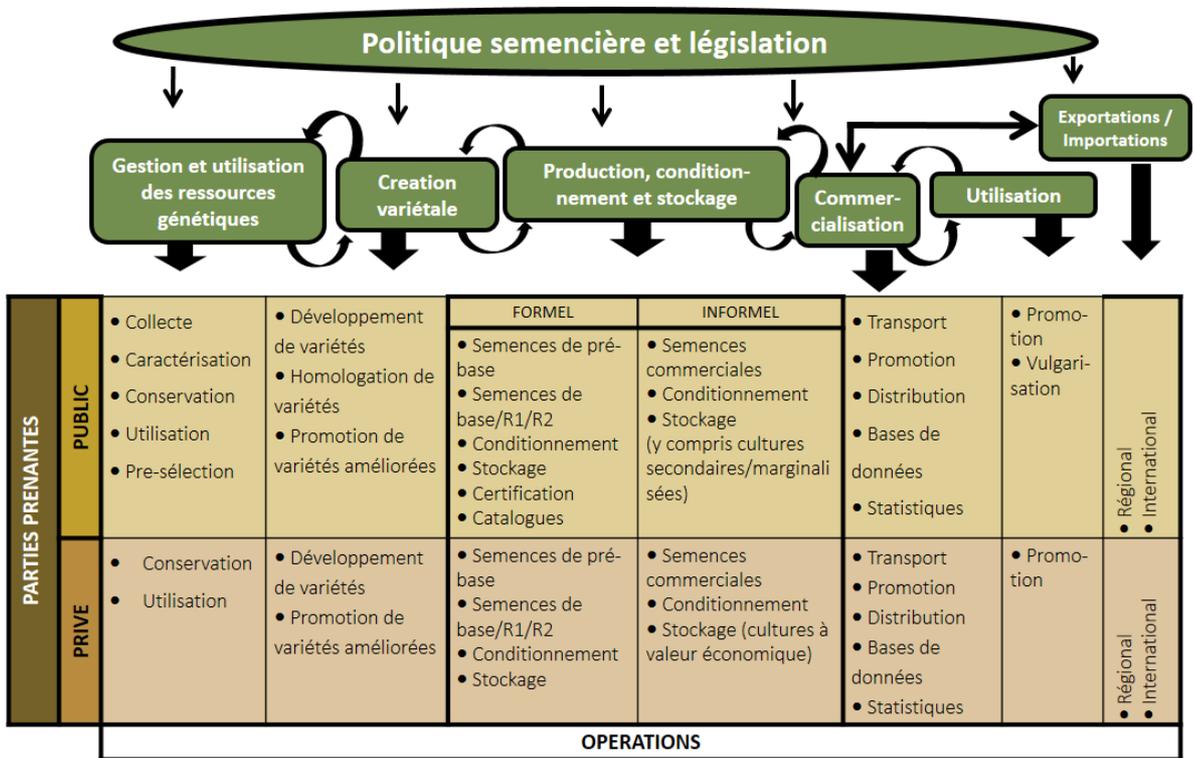


Visite à l'entreprise Kamano Seed, avec sa Directrice Générale Mme Sylvia Horemans, Zambie, 2016

AfricaSeeds engagera les acteurs semenciers, sur la base de leurs avantages comparatifs, à identifier conjointement les opportunités et les défis tout au long de la chaîne et à travailler avec eux pour relever les premiers et exploiter les derniers, afin d'améliorer les performances. Cette approche garantit l'adhésion et

l'appropriation par tous les acteurs, en assurant ainsi la durabilité des interventions et des résultats. La Figure 1 illustre les grandes étapes de la chaîne de valeur de la semence, représentant les principaux domaines d'intervention, ainsi que les principales opérations et les acteurs impliqués.

Figure 1 : Chaîne de valeur de la semence



6.5 Structures et enjeux relatifs à l'effort d'exploitation du secteur semencier informel

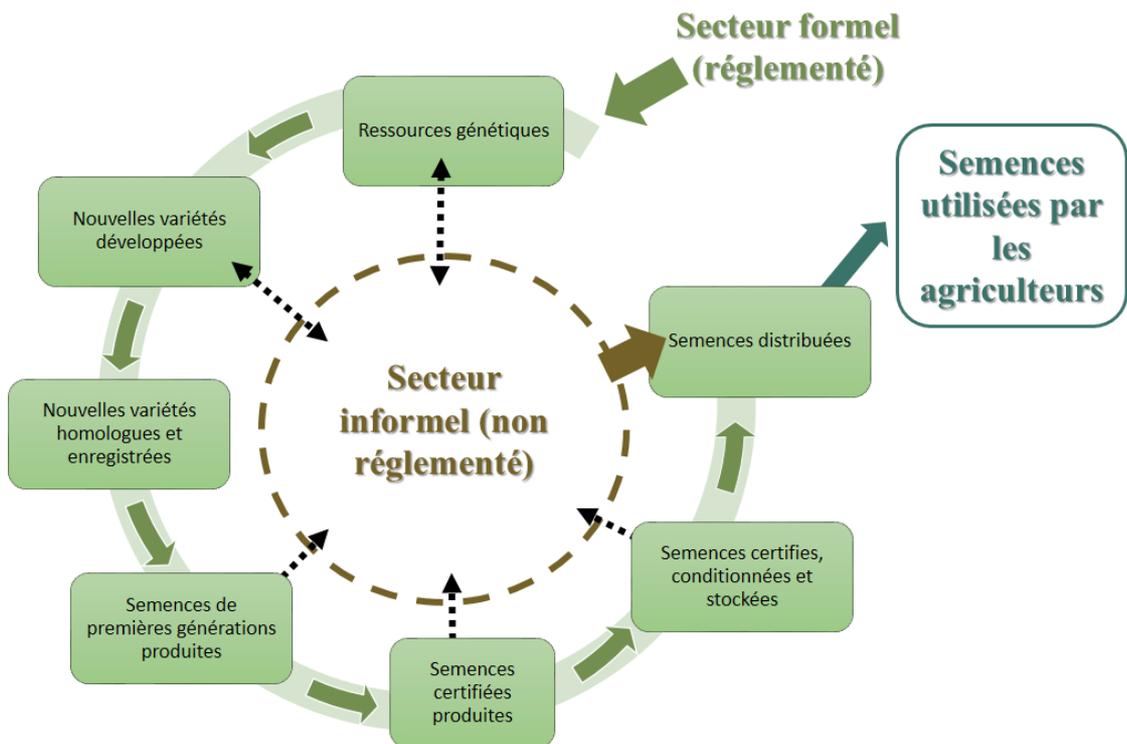
Le secteur semencier informel est de loin la principale source de semences en Afrique, produisant plus de 90% des semences, et même jusqu'à 100% pour plusieurs cultures traditionnelles et cultures à multiplication végétative dans

la plupart des régions. Aux niveaux de la production, de la commercialisation et de l'utilisation dans la chaîne de valeur des semences, le secteur semencier informel assume des rôles qui ont des implications importantes pour la production de semences et de cultures, et qui doivent être pris en compte. AfricaSeeds reconnaît également que les interventions dans le secteur informel peuvent faire évoluer les acteurs semenciers informels,

s'ils le souhaitent, vers le secteur formel, réduisant ainsi les énormes écarts qui existent actuellement entre les secteurs semenciers formel et informel, en termes numérique et de production, au détriment du premier. Cette stratégie a également le mérite de pouvoir faire profiter éventuellement le secteur formel des nombreux avantages que possède le secteur semencier informel. Par exemple, le secteur semencier formel peut s'inspirer du secteur informel en ce qui concerne les connaissances indigènes, en particulier dans les manipulations des

ressources génétiques, du savoir-faire en commercialisation des semences en milieu rural et dans la prise en compte de la sécurité alimentaire et des cultures mineures. Selon le schéma ci-après (Figure 2), AfricaSeeds abordera les questions concernant le secteur semencier informel, y compris les droits des agriculteurs, les systèmes semenciers des petits exploitants et la manière dont les secteurs formel et informel peuvent contribuer conjointement au renforcement de la chaîne de valeur des semences dans son intégralité.

Figure 2 : Interactions et les secteurs formel et informel



AfricaSeeds considère que chaque agriculteur, quel que soit le système semencier dont il dépend pour la fourniture en semences, est soucieux que ses semences répondent aux normes souhaitées de viabilité, de pureté et de conditions phytosanitaires. Ainsi, pour

les agriculteurs, un bon système semencier est celui qui utilise la combinaison appropriée de circuits formels, informels, commerciaux et non commerciaux, pour répondre efficacement à la demande des agriculteurs en semences de qualité.



À cet effet, AfricaSeeds se joindra à d'autres parties prenantes pour aider à l'intégration des pratiques positives et des avantages du secteur semencier informel dans l'ensemble de l'industrie semencière, à travers des activités de plaidoyer et de sensibilisation, de dialogue politique, d'éducation et de mise à niveau (voir encadré en Annexe 1).

6.5.1 Quelques observations sur la structure du secteur semencier informel en Afrique

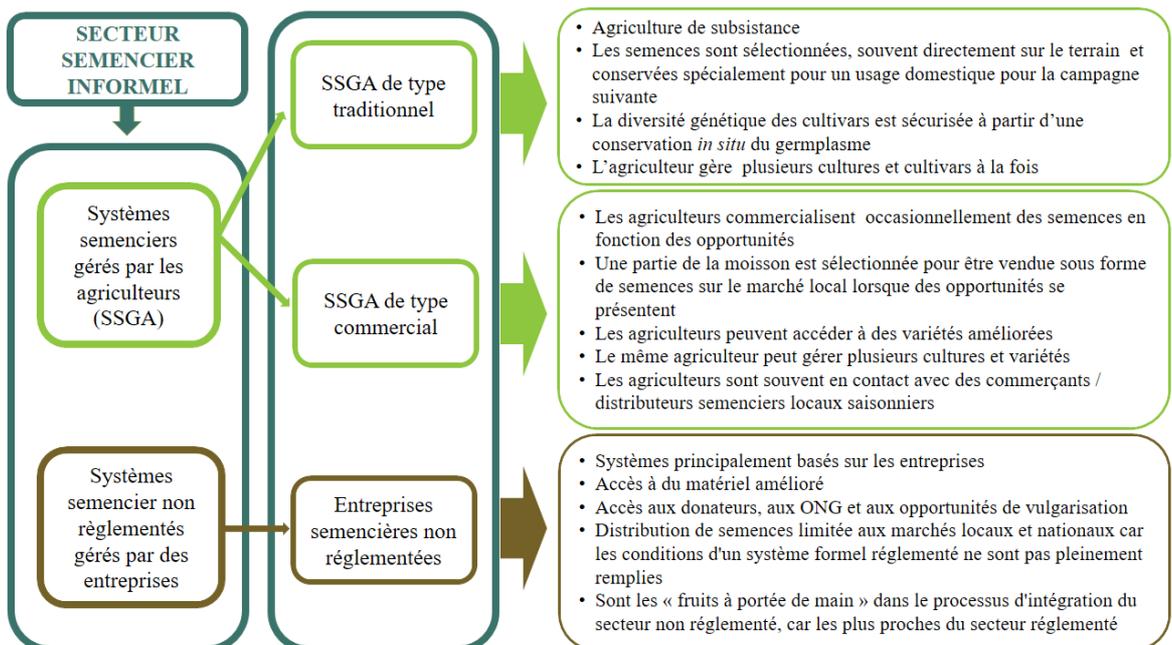
AfricaSeeds considère le secteur informel non pas comme une entité monolithique mais constitué d'un continuum de sources de semences telles que les semences conservées par les agriculteurs, les semences échangées par les agriculteurs, les semences commercialisées par les agriculteurs (collectivement appelées système de semences géré par les agriculteurs) ; les

banques de semences communautaires, les entreprises semencières indigènes, etc. (collectivement appelées entreprises semencières non réglementées). Alors que le Système semencier géré par les agriculteurs (SSGA) est traditionnellement intégré dans l'agriculture ordinaire par de nombreux petits agriculteurs africains, les entreprises semencières non réglementées couvrent toutes les entités semencières commerciales qui ne respectent pas ou ne suivent pas les réglementations nationales sur les semences pour diverses raisons.

6.5.2 Structure du secteur semencier informel

AfricaSeeds considère le SSGA comme étant une subdivision du système semencier traditionnel géré par les agriculteurs et un système semencier commercial géré par les agriculteurs, comme expliqué à la Figure 3.

Figure 3 : La structure du secteur semencier informel



6.6 Plaidoyer politique

Dans le contexte du cadre de résultats du PDDAA et conformément aux stratégies régionales exprimées dans les programmes d'harmonisation régionale et aux directives de l'ASBP/PASB relatives aux politiques, AfricaSeeds identifiera et coordonnera un processus par lequel les recommandations et les résultats applicables seront intégrés aux processus de formulation des politiques semencières nationales et régionales. Pour atteindre cet objectif, AfricaSeeds renforcera son expertise pour aider les États membres, et en particulier ceux qui sont en retard dans la réalisation des cadres réglementaires du secteur semencier, à accéder au statut souhaité. A cet égard, la formation, le conseil, les enquêtes, la mise en réseau et les consultations seront des outils clés de

l'assistance d'AfricaSeeds aux États membres.

6.7 Subsidiarité

La stratégie de subsidiarité permet aux rôles hiérarchiques et complémentaires des différents partenaires d'aborder les problèmes du secteur semencier de manière plus holistique. AfricaSeeds adoptera la stratégie de subsidiarité pour s'assurer que les principaux partenaires assument la responsabilité des actions en fonction de leurs forces et des leurs avantages comparatifs aux niveaux continental, régional et national. Les rôles et les responsabilités seront convenus avec les partenaires opérant à différents niveaux.



7. Coordination

La coordination aidera à suivre et à faciliter les nombreuses activités du secteur semencier qui peuvent être en cours à tous les niveaux. AfricaSeeds s'efforcera d'obtenir la collaboration de la CUA, de la FAO et d'autres agences techniques spécialisées afin d'assurer la fourniture de l'assistance technique requise. En outre, AfricaSeeds recherchera des partenariats avec toutes les initiatives pertinentes pour le développement du secteur semencier africain, comme résumé ci-dessous.

7.1 Initiatives semencières internationales

AfricaSeeds s'efforcera de capter la contribution des initiatives internationales partenaires par les activités suivantes.

- Réaliser l'inventaire des principaux programmes semenciers internationaux en Afrique ainsi que leurs agendas et domaines d'interventions respectifs et les bénéficiaires ciblés.
- Procéder à l'enregistrement et à l'évaluation de la couverture géographique respective des différents programmes.
- Procéder à l'identification et à la caractérisation des lacunes restantes dans les domaines spécifiques des interventions.

- Promouvoir des initiatives de partenariat pour améliorer l'efficacité.
- Mener des réunions périodiques.

7.2 Programmes semenciers régionaux et nationaux

Alors que la supervision et la direction générales des activités d'AfricaSeeds relèveront de la responsabilité de la direction d'AfricaSeeds au siège, les responsables des programmes régionaux et nationaux de semences serviront de points focaux d'AfricaSeeds pour promouvoir des interactions pertinentes, efficaces et directes avec les programmes régionaux et nationaux de semences. Le dispositif qui consiste à avoir des points focaux régionaux et des points focaux nationaux qui sont déjà des chefs de file de leurs programmes permettra d'assurer une mise en œuvre plus efficace des programmes d'AfricaSeeds aux niveaux régional et national. En outre, ce dispositif permettra d'assurer une meilleure communication, un suivi adéquat et la production de rapports d'activités en temps opportun. De plus, le fait d'avoir des points focaux au sein des programmes régionaux et nationaux minimise le coût du dispositif institutionnel d'AfricaSeeds, améliore l'appropriation, le renforcement des capacités dans les programmes nationaux de semences et l'efficacité.



Atelier de consultation d'experts sur la mesure de la performance du secteur des semences organisé conjointement par l'Université de Wageningen et AfricaSeeds. Abidjan, octobre 2016

7.2.1 Coordination avec les programmes semenciers régionaux

La coordination des activités semencières au niveau régional sera assurée par AfricaSeeds à travers le travail du PFR. Le titulaire sera nommé par la CER concernée en consultation avec AfricaSeeds. Dans la mesure du possible, le PFR doit être clairement le spécialiste principal en la matière et expert technique dans les activités du programme semencier menées sous les auspices du CER.

Les responsabilités attendues du PFR comprennent les suivantes.

- Servir de lien technique principal entre AfricaSeeds et la CER concernée.
- Faciliter la transmission d'informations entre AfricaSeeds et la CER.
- Superviser et mener les opérations en cours au niveau régional selon les directives d'AfricaSeeds.
- Aider à la coordination des programmes nationaux de semences dans la région.

7.2.2 Coordination avec les programmes semenciers nationaux

Coordination La coordination des activités semencières au niveau national sera assurée par AfricaSeeds à travers le travail du PFN. Dans la mesure du possible, le responsable du programme national des semences sera le PFN. Il facilitera et sera activement impliqué dans les domaines de collaboration suivants entre AfricaSeeds et les programmes nationaux de semences, ainsi que dans les activités visant à renforcer les programmes nationaux de semences qui comprendront :

- audit périodique du Programme national semencier comme base des interventions de développement semencier au niveau national ;
- formation ;
- élaboration de plans d'action nationaux de développement des semences ;
- élaboration de propositions de projets et mobilisation de fonds ;
- mise en œuvre des projets financés.

En ancrant les activités d'AfricaSeeds sur les programmes semenciers nationaux par l'intermédiaire des responsables de ces programmes, AfricaSeeds s'engage auprès des intérêts nationaux et devient, de façon continue, un partenaire dans les processus de planification et de mise en œuvre de manière rentable et durable.

Les actions d'AfricaSeeds au niveau national seront entreprises sur la base d'un modèle d'intervention. Le modèle contiendra des étapes permettant d'entreprendre systématiquement des activités qui transformeront et moderniseront le secteur semencier national. AfricaSeeds adoptera une approche flexible pour répondre aux demandes d'interventions dans les programmes nationaux de semences, tout en reconnaissant que la situation de chaque pays a ses propres particularités. Cependant, AfricaSeeds a adopté une approche généralisée qui permettra d'adapter le modèle d'intervention à un large éventail de contextes nationaux de développement du secteur semencier.

Le modèle sera composé des étapes suivantes qui seront planifiées conjointement et convenues avec les autorités nationales dès le départ :

- identification des défis, opportunités et lacunes du système semencier national, en concertation avec les experts nationaux ;
- ateliers nationaux de validation des résultats de l'audit national des semences ;
- formulation ou mise à jour des politiques semencières nationales et des plans semenciers nationaux sur la base des résultats de l'audit semencier ;
- formulation de projets en fonction des principales lacunes et contraintes identifiées par l'audit;
- développement d'initiatives conjointes de mobilisation des ressources pour les projets approuvés ;
- mise en œuvre conjointe des projets financés exploitant les avantages comparatifs des partenaires, à savoir le Programme national des semences et AfricaSeeds.



8. Suivi et évaluation

Les programmes et projets seront conçus pour avoir de solides composantes de suivi et d'évaluation (S&E) afin de garantir, au cas par cas, un suivi et une évaluation objectifs et pertinents de toutes les activités d'AfricaSeeds. De plus, l'expertise d'AfricaSeeds dans ce domaine sera développée pour être en mesure d'offrir des services de S&E aux partenaires, le cas échéant. Dans la mesure du possible, le processus de S&E établi pour l'ASBP/ASBP sera adopté par AfricaSeeds.

Les résultats des processus d'évaluation contribueront à l'élaboration de rapports d'avancement qui seront éventuellement présentés à l'Assemblée générale décrite au paragraphe 10.1. Sous réserve de la disponibilité des fonds, une petite unité dotée de ressources suffisantes chargée du suivi et de l'évaluation sera intégrée au siège d'AfricaSeeds. L'expertise externe sera utilisée au maximum afin d'éliminer les risques de biaiser les informations.



Visite à un producteur de semence de maïs, Yamoussoukro, Côte d'Ivoire, 2015

9. Durabilité

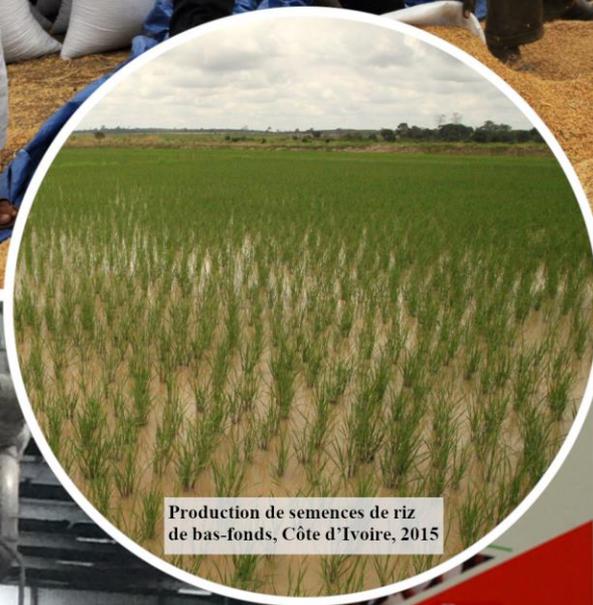
AfricaSeeds coopérera avec la CUA dans la mise en œuvre des processus de coordination, de suivi, de rapport et d'évaluation qui seront établis pour la prochaine phase de l'ASBP/PASB. AfricaSeeds adoptera également des stratégies qui, sur une base bilatérale et multilatérale, visent à établir des programmes qui auront des niveaux élevés de durabilité. À cet égard, AfricaSeeds visera à entreprendre des initiatives semencières continentales avec le soutien du pays hôte, d'autres États membres et d'organisations internationales et de donateurs.

L'objectif de renforcement des capacités sera une priorité à l'ordre du jour et des stratégies de sortie pratiques et efficaces dans chaque activité permettront d'en assurer la durabilité. La coordination sera le principal mécanisme de contrôle pour éviter les doubles emplois, les lacunes et les mauvaises orientations.

AfricaSeeds cherchera à compléter les initiatives d'autres parties prenantes conformément à ses objectifs, tout au long de la chaîne de valeur semencière. Des efforts considérables seront déployés pour capitaliser sur le travail déjà effectué afin d'éviter des reprises inutiles. Cela garantira l'adhésion et l'appropriation par tous les acteurs, assurant ainsi la durabilité des interventions et des résultats.



Production de semences de riz, Mauritanie, mars 2012



Production de semences de riz de bas-fonds, Côte d'Ivoire, 2015



Visite à l'entreprise SeedCo, Zambie, 2016



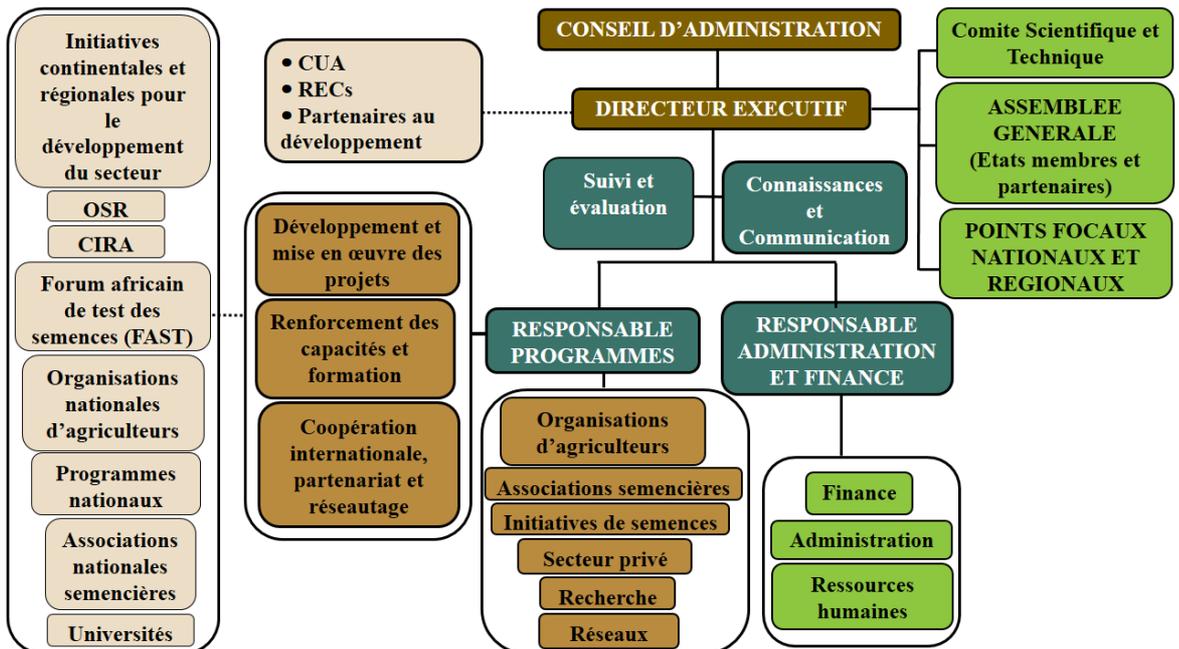
SeedConnect Abuja, Nigéria, août 2018



Visite par un membre du Conseil d'AfricaSeeds à une coopérative féminine, Toumodi, Côte d'Ivoire, novembre 2017

10. Structure institutionnelle

La structure d'AfricaSeeds est dictée par son rôle d'organisation de développement du secteur des semences et d'exécutant de l'ASBP/PASB. Sa structure institutionnelle est illustrée dans le schéma ci-après.



10.1 Rôles et Fonctions

Assemblée générale

L'Assemblée générale d'AfricaSeeds prendra la forme d'une réunion élargie du Conseil d'administration qui sera ouverte à tous les États membres et les partenaires. La réunion leur permettra de faire le point sur le travail et les résultats d'AfricaSeeds et de tous ses partenaires, ainsi que sur la performance du secteur semencier en général et de définir la voie à suivre pour aborder de manière appropriée la situation émergente du secteur semencier afin de poursuivre la mise en forme de la vision, de la mission et du mandat d'AfricaSeeds et de ses partenaires.

Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est l'organe de supervision générale d'AfricaSeeds. Il est composé d'un minimum de sept membres et d'un maximum de 15 membres, sélectionnés sur la base de leurs connaissances et leurs contributions exceptionnelles dans différents domaines du secteur semencier, soit organisationnel, développemental ou administratif. Des institutions internationales importantes seront invitées à siéger au Conseil d'administration pour assurer l'harmonisation et l'orientation sur les questions techniques et politiques et pour se conformer aux normes actuelles en matière de développement des semences. La direction d'AfricaSeeds consultera le Conseil d'administration pour assurer une composition du Conseil qui reflète un bon niveau de représentation de la CUA, des États membres

(éventuellement selon une formule convenue avec les CER), des institutions internationales/continentales, des donateurs, des partenaires opérationnels clés et des spécialistes du secteur semencier sélectionnés.

Les termes de la mission du Conseil d'administration sont les suivants.

- Définir le fonctionnement général et l'orientation des activités d'AfricaSeeds conformément à son mandat, sa vision et sa mission.
- Aider à développer AfricaSeeds en tant qu'institution semencière continentale crédible à travers un plaidoyer auprès des États membres et des partenaires au développement.
- Guider et assister le Directeur exécutif dans la promotion des activités d'AfricaSeeds conformément à la vision et à la mission d'AfricaSeeds.
- Développer et mettre en œuvre des procédures pour une bonne gouvernance, pour les processus administratifs et opérationnels ainsi que pour les pratiques d'AfricaSeeds
- Être responsable de l'approbation ou de la désapprobation de toutes les actions majeures d'AfricaSeeds, y compris de la budgétisation et de la comptabilité, des projets et des plans de travail, du recrutement des cadres supérieurs et des principaux accords avec les partenaires au développement.
- Assurer des mécanismes de fonctionnement adéquats au sein d'AfricaSeeds pour répondre aux besoins des États membres et assurer l'efficacité des opérations.



- Faciliter l'aide financière des donateurs et des organismes de financement pour les activités d'AfricaSeeds.

Comité scientifique et technique

Le Comité scientifique et technique est composé de quatre à huit membres sélectionnés sur la base de leur expertise technique avérée dans le secteur semencier. Le rôle et les fonctions du Comité sont définis comme suit.

- Fournir des appuis techniques pertinents selon les besoins pour guider les activités de supervision du Conseil d'administration.
- Accorder l'autorisation technique nécessaire pour guider le Directeur exécutif et le Conseil d'administration dans l'approbation des propositions de développement et des rapports opportuns.
- Promouvoir des réunions spécifiques sur des sujets techniques dans les domaines d'activité des principales composantes du secteur semencier.

Directeur exécutif

Sous l'autorité générale du Conseil d'administration, le Directeur exécutif agit (DE) en tant que Chef exécutif d'AfricaSeeds avec la responsabilité d'assurer le leadership en ce qui concerne toutes les activités et fonctions de l'organisation. Plus précisément, les principales responsabilités du DE sont les suivantes.

1. Veiller à ce que la structure organisationnelle, les politiques opérationnelles et les autres processus opérationnels d'AfricaSeeds soient **solides et capables de réaliser efficacement**

les objectifs stratégiques définis par le Conseil d'administration.

2. **Exercer son autorité** sur les questions relatives au personnel et aux ressources humaines et renforcer davantage la gestion des performances en suivant les indicateurs de performance clés dans l'ensemble de l'organisation.
3. Maintenir un **environnement de travail positif** qui facilite la collaboration et le partage d'informations et qui est propice à attirer, retenir et motiver des talents diversifiés.
4. **Gérer efficacement les questions opérationnelles ou financières** pour remplir le mandat d'AfricaSeeds.
5. Opérationnaliser, diriger et suivre la **mise en œuvre de la stratégie d'AfricaSeeds** et assurer la mise en œuvre efficace de nouveaux modèles et instruments commerciaux pour atteindre les objectifs stratégiques.
6. **Représenter AfricaSeeds au plus haut niveau**, en veillant à ce que son rôle au sein de la communauté agricole africaine soit bien compris, grâce à un engagement direct avec les décideurs et à l'exécution d'une stratégie de communication efficace.
7. Construire et maintenir **des alliances efficaces et une collaboration opérationnelle** avec des partenaires publics et privés, tels que les gouvernements des pays africains, les agences des Nations Unies, les donateurs bilatéraux, les organisations non gouvernementales, le secteur des entreprises, les organisations paysannes et les acteurs de la société civile.
8. Interagir avec les gouvernements au plus haut niveau politique pour **plaider en faveur de l'importance des semences** pour la transformation

de l'agriculture, la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la réduction de la pauvreté et la création de richesses en Afrique.

9. Maintenir des **communications efficaces** avec toutes les parties prenantes
10. Assurer le **développement et la diffusion de l'information** auprès des Etats membres et partenaires et favoriser les rencontres et échanges sur des sujets techniques en collaboration avec le Comité scientifique et technique.
11. Promouvoir les efforts pour **obtenir une aide financière** des donateurs et des organismes de financement pour le renforcement des activités d'AfricaSeeds.
12. Superviser et **faire progresser le développement de nouveaux flux de financement efficaces** pour AfricaSeeds, en élargissant la base de donateurs et en encourageant l'augmentation des investissements dans les programmes de développement du secteur semenciers des pays africains eux-mêmes.
13. Participer aux **réunions du Conseil d'administration** et assurer la préparation et la distribution efficaces et opportunes de tous les documents conformément aux politiques et procédures mandatées par le Conseil.
14. **Communiquer les décisions du Conseil** au personnel d'AfricaSeeds et aux autres parties prenantes concernées.

10.2 Siège social et personnel d'AfricaSeeds

Le siège d'AfricaSeeds est en Côte d'Ivoire. AfricaSeeds maintiendra un personnel du siège réduit et efficace

composé initialement du Directeur exécutif, d'un responsable des programmes avec un nombre minimum de personnel professionnel, d'un responsable administratif et financier et de personnel de soutien. La situation du personnel, tant au siège que sur le terrain, sera améliorée en fonction de l'augmentation de la charge de travail et de la disponibilité des ressources correspondantes. Les horaires, de même que les profils et les conditions du personnel, seront consignés dans le manuel de gouvernance d'AfricaSeeds.

10.3 Experts

Le personnel d'AfricaSeeds sera initialement renforcé par un pool d'experts "de réserve" qui seront disponibles pour répondre aux besoins en ressources humaines dans des projets émergents et d'autres missions. Cette option minimise considérablement les coûts de personnel tout en permettant à AfricaSeeds de puiser dans un large pool d'experts pour répondre rapidement et efficacement à ses besoins de mise en œuvre et de coordination. Pour l'élaboration de la liste "en attente", un format sera conçu pour guider le recrutement de divers types d'experts qualifiés et volontaires de l'industrie semencière. Cette liste, qui sera mise à jour périodiquement, servira aussi pour la composition et le fonctionnement des groupes thématiques.





11. Financement

L'exécution complète du mandat institutionnel exigera des ressources considérables. Actuellement, les ressources limitées disponibles détermineront la mesure à laquelle les activités pourront être menées. Mais compte tenu des liens déterminants entre les composantes du secteur semencier, une mobilisation agressive des ressources sera poursuivie, pour être en mesure d'atteindre le budget de fonctionnement minimum dès que possible et mettre en œuvre un programme de développement du secteur semencier qui soit complet et équilibré pouvant aboutir à l'impact souhaité.

Les actions des partenaires seront importantes pour parvenir à une couverture globale des besoins de développement du secteur semencier. Par conséquent, AfricaSeeds se joindra à tous les efforts pour plaider en faveur d'un haut niveau de soutien au développement des semences en Afrique. En particulier, AfricaSeeds soutiendra tous les efforts

visant à lancer un événement mondial de collecte de fonds ou une conférence des donateurs dans le cadre d'un mécanisme de financement du développement du secteur semencier continental mentionné dans le cadre du programme de développement du secteur semencier indiqué au paragraphe 3.4.

Les activités de mobilisation de ressources suivantes seront lancées.

11.1 Soutien du pays hôte

AfricaSeeds s'appuiera sur le soutien du Gouvernement de Côte d'Ivoire à trois niveaux :

- la contribution en tant que pays hôte ;
- les contributions en tant qu'État membre ;
- l'octroi d'un cadre juridique/statut diplomatique.

AfricaSeeds continuera de compter sur le soutien continu du Gouvernement ivoirien, y voyant une démonstration exemplaire de bonne foi et de confiance en AfricaSeeds qui devrait servir d'encouragement aux autres gouvernements africains.

11.2 Contribution des Etats membres

Les Etats membres devraient constituer une source complémentaire de financement par leur contribution de fonds directs ou de contrepartie qui composeront les budgets des projets. En outre, des institutions spécifiques des secteurs privé et public peuvent conclure des accords avec AfricaSeeds pour la fourniture de services spécifiques. Les revenus générés par ces services peuvent également être une importante source de financement des Etats membres.

11.3 Soutien des partenaires au développement

AfricaSeeds comptera sur le soutien des partenaires au développement pour la mise en œuvre des initiatives nationales, régionales et continentales de développement du secteur semencier. AfricaSeeds engagera les principaux donateurs et institutions de financement internationales à figurer sur leurs listes de bénéficiaires réguliers. La demande de soutien institutionnel international régulier et continu est basée sur les responsabilités de développement considérables qu'AfricaSeeds assumera. En outre, les succès dans plusieurs domaines du développement du secteur semencier qu'AfricaSeeds conduira, en particulier en ce qui concerne la sécurité semencière et la sécurité alimentaire, devraient à terme conduire à d'énormes économies dans les fonds des donateurs qui seraient autrement dépensés pour faire face aux conséquences des urgences semencières.



12. Attentes d' AfricaSeeds sur l'impact de ses contributions

On s'attend à ce que ce document de stratégie présente suffisamment et expose de manière adéquate le fonctionnement et les aspirations d' AfricaSeeds, pour permettre à ses partenaires de se joindre aux efforts de promouvoir l'Organisation à la fois auprès des sponsors que des bénéficiaires.

En particulier, il est nécessaire de vulgariser la mission et le rôle d' AfricaSeeds pour que l'ensemble de l'Afrique réalise qu'une institution née en Afrique pour répondre aux aspirations semencières africaines existe et est prête à servir. Deuxièmement, les États membres doivent accorder la priorité au soutien nécessaire à une institution qui, après tout, est la leur, et renforcer suffisamment sa capacité pour répondre à leurs propres besoins. Enfin, AfricaSeeds fait savoir aux donateurs et aux partenaires au développement que s'associer à AfricaSeeds et l'aider à jouer son rôle renforce leur propre contribution à l'Afrique.

Face aux attentes ci-dessus et afin de se positionner de manière adéquate, AfricaSeeds reconnaît la nécessité d'acquérir rapidement une capacité crédible lui permettant de jouer son rôle. En conséquence, les aspects suivants seront poursuivis.

- Démontrer, par le biais d'avis, de bulletins techniques et d'activités de terrain, le potentiel d' AfricaSeeds à servir l'objectif de sécurité semencière pour l'Afrique ainsi que les objectifs de ses partenaires.
- Lancer un programme pour remobiliser les États membres à soutenir AfricaSeeds et démontrer également les avantages immédiats qui en découleront pour les États membres.
- Démontrer, à travers une campagne continentale de soutien et de mobilisation des ressources qui s'adresse à tous les donateurs et partenaires de développement, les capacités et le potentiel d' AfricaSeeds en tant qu'institution de développement du secteur semencier appartenant à l'Afrique, ciblée sur l'Afrique, conçue par l'Afrique et dirigée par l'Afrique. AfricaSeeds mettra en synergie la contribution de tous les partenaires en ajoutant les connaissances locales, les compétences spécialisées et l'expertise essentielles d' AfricaSeeds issues de l'expérience de plus de 20 ans en lutte contre les obstacles au développement du secteur semencier en Afrique depuis plus de deux décennies.

13. Conclusion

De grands progrès ont été réalisés dans le développement du secteur semencier Africain au cours de la dernière décennie. Mais les besoins émergents et les défis persistants justifient des actions renouvelées par tous les acteurs du secteur. Les efforts des parties prenantes, s'ils sont correctement dirigés et coordonnés, contribuent à relever les défis qui entravent l'impact du secteur semencier sur la réalisation de la transformation de l'agriculture, sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, sur la réduction de la pauvreté et l'emploi massif des jeunes, ainsi que sur la promotion d'opportunités d'affaires et la création de richesses parmi les participants et les utilisateurs, conduisant ainsi à un plus grand développement

socio-économique du continent. Ce qu' AfricaSeeds apporte pour contribuer aux efforts globaux des parties prenantes, ce sont les caractéristiques importantes de l'approche holistique et intégrée, la complémentarité, la collaboration et la concertation, ainsi que le plaidoyer et l'engagement.

Par conséquent, au début de l'application de la nouvelle stratégie d' AfricaSeeds, un appel clair est lancé à tous les praticiens du développement du secteur semencier en Afrique, aux alliés au développement, aux agriculteurs et à toutes les autres institutions connexes, à unir leurs forces avec AfricaSeeds pour atteindre les objectifs du secteur semencier que l'Afrique s'est fixée.



Dans un champ de semences de riz d'une coopérative féminine, stade de floraison. Kita, Mali, 2012.

Annexe 1

Annexe 1

Proposition de processus d'exploitation du secteur informel

La nécessité d'exploiter pratiquement le secteur informel comme principale source de semences en Afrique est exprimée dans la plupart des politiques et des stratégies semencières nationales. Pour traduire cette intention en actes, il faudra cependant des innovations considérables, nécessitant des interventions judicieuses et habiles dans les différents systèmes semenciers du secteur informel, tout en maintenant les connaissances indigènes, l'adaptabilité, les avantages d'utilisation et d'autres paramètres qui rendent le secteur semencier informel intéressant pour la plupart des agriculteurs africains. Les avantages d'un exercice complet d'exploitation comprendront les éléments suivants.

- Cela conduira à implanter davantage de variétés indigènes dans l'agriculture africaine.
- Par une incorporation progressive des normes de qualité des semences, de plus en plus d'opérateurs informels du secteur des semences concluraient des transactions commerciales, amélioreraient la taille de l'offre et de la demande de semences et, par conséquent, amélioreraient également la taille de l'industrie semencière naissante à travers l'Afrique.

AfricaSeeds travaillera, en collaboration avec tous ses partenaires, à la mise en œuvre pratique de l'exploitation du secteur semencier informel dans les champs des agriculteurs. Dans ce contexte, AfricaSeeds abordera la question non pas dans le sens d'opposer le secteur informel au secteur formel, mais plutôt en tenant compte du fait que tous les systèmes semenciers font partie d'un continuum qui contribue individuellement et collectivement à améliorer l'efficacité de l'approvisionnement en semences en Afrique pour la réalisation de la sécurité semencière dans les Etats membres.

Principes de base pour exploiter le secteur semencier informel

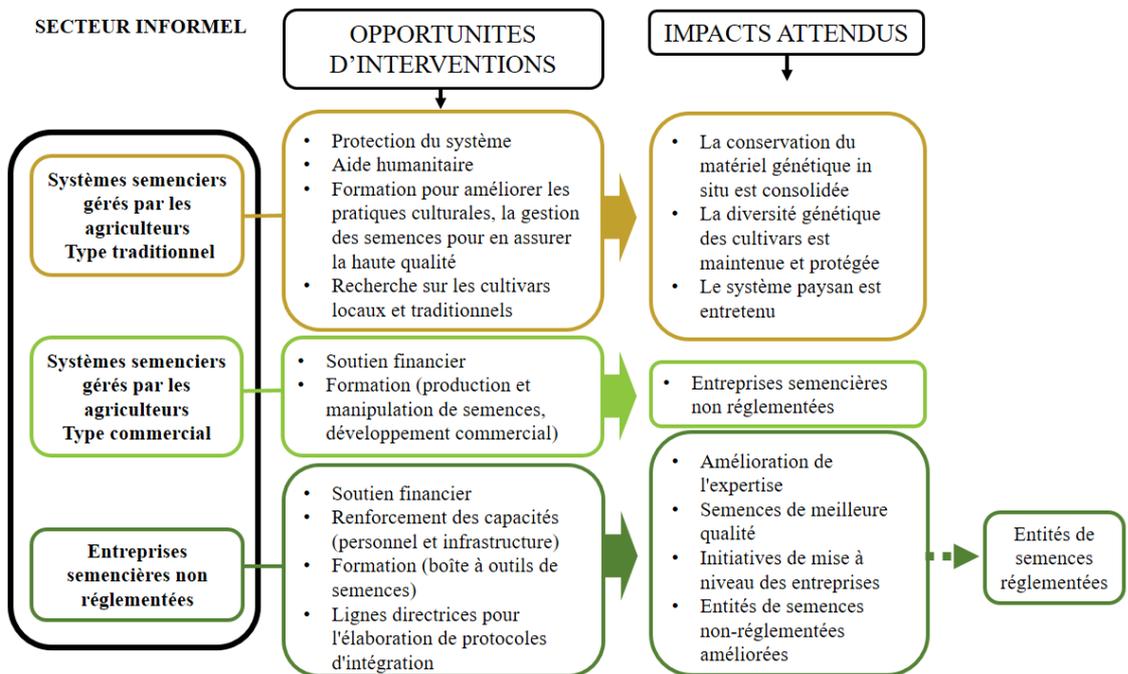
Les potentiels des différents systèmes qui composent le secteur informel doivent être exploités de manière efficace et durable à travers des interventions appropriées et ciblées. Ainsi, les objectifs spécifiques seront en rapport avec les atouts respectifs des différents systèmes du secteur informel et leurs potentiels pourront contribuer à l'approvisionnement en semences en Afrique.

Sur cette base, AfricaSeeds propose le schéma ci-dessous dans lequel des zones spécifiques identifiées dans les différents systèmes semenciers du secteur informel sont ciblées pour des interventions qui rendront le processus d'exploitation pertinent et efficace.



Annexe 1

Etapes du processus d'exploitation du secteur informel



Annexe 1

Lignes directrices pour le processus d'exploitation du secteur informel

1. Les gouvernements devraient permettre aux agriculteurs de produire, d'utiliser et d'échanger librement des semences de variétés paysannes ou traditionnelles sans enfreindre les réglementations sur les semences, en tant que politique générale.
2. Le processus d'exploitation devrait contribuer à créer un environnement propice à la participation des systèmes semenciers dans le secteur informel et à renforcer les avantages découlant du déploiement par les agriculteurs des semences issues de ces systèmes.
3. Le processus devrait contribuer à garantir que les semences du secteur informel se débarrassent de la négativité perçue et accentuent leurs aspects positifs que les agriculteurs trouvent attrayants et utiles.
4. L'objectif du processus d'exploitation n'est pas de formaliser les semences du secteur informel sous leurs formes régulières ou traditionnelles, mais plutôt d'améliorer leur utilité et leur impact et d'exploiter leurs avantages qui permettront au secteur semencier informel de contribuer à accroître la disponibilité de semences de qualité pour les agriculteurs en Afrique.
5. Le processus d'exploitation ne devrait pas viser à forcer la conformité réglementaire du secteur informel à passer entièrement au secteur formel et à le priver de certains de ses avantages comparatifs.
6. Le processus peut cependant, de lui-même, conduire à la migration d'importantes proportions de semences du secteur informel vers le secteur formel pour renforcer la base de l'industrie semencière commerciale au moins au niveau national, pour une gamme plus large de cultures, y compris les cultures traditionnelles et de sécurité alimentaire qui dépendent actuellement presque entièrement du secteur informel.
7. AfricaSeeds accepte que l'intégration puisse apporter dans son sillage une mesure d'organisation, d'enregistrement, d'intervention et de suivi de qualité. C'est en reconnaissant qu'une admission gratuite pour tous des semences du secteur informel dans le commerce formel des semences courra le risque d'accentuer et d'accélérer les incidences de contrefaçon et d'adultération auxquelles le secteur des semences est actuellement aux prises.
8. Les problèmes liés à la description et aux caractéristiques des variétés, à l'assurance qualité et aux normes semencières, à l'adaptabilité, etc. devront être résolus pour intégrer les semences gérées par les agriculteurs dans les opérations semencières traditionnelles.
9. Une fois élaborés, les protocoles visant à résoudre ces problèmes devront d'abord être adoptés au niveau national, où ils seront principalement déployés pour une utilisation locale.



AfricaSeeds - L'Organisation africaine pour le développement du secteur semencier
Cocody les 2 Plateaux, Les Versants, Ilot 149Bis, TF N°624 - Abidjan, Côte d'Ivoire

☎ +225 22 52 57 79 / +225 22 42 5241

✉ contact@africa-seeds.org

🌐 www.africa-seeds.org

Twitter @AfricaSeeds - Facebook: AfricaSeedsAU - LinkedIn: @africaseeds

